

# LA PRESSE AFFAIRES



**SNC-LAVALIN**  
LE PACTOLE POUR JACQUES LAMARRE  
PAGE 5

**LEVÉE DE BOUCLIERS**  
LA NOMINATION DE MICHAEL SABIA À LA CAISSE PROVOQUE UNE TEMPÊTE À QUÉBEC  
PAGE 6

**S&P TSX**  
8559,60  
+172,89 (+2,06%)

**S&P 500**  
778,12  
+24,23 (+3,21%)

**DOW JONES**  
7395,70  
+178,73 (+2,48%)

**PÉTROLE**  
49,16 \$US  
+1,81 \$US (+3,82%)

**DOLLAR**  
78,81 ¢US  
+0,29 ¢US

## VEILLE DE BUDGET À QUÉBEC

# La dette frôlera les 135 milliards

**STÉPHANE PAQUET**  
Des revenus en baisse, le retour en force des déficits et des dépenses d'infrastructure qui pèsent lourd sur les finances publiques. Résultat: la dette québécoise frôlera les 135 milliards de dollars à la fin du prochain exercice. Le Québec - qui a déjà la dette la plus lourde des provinces en fonction de la taille de son économie - verra donc son boulet financier augmenter de quelque 10 milliards

en deux ans, selon les estimations fournies à *La Presse Affaires* par deux institutions financières. En cette veille de budget provincial écrit à l'encre rouge, les économistes de Desjardins et de la Toronto-Dominion prévoient tous deux que le déficit budgétaire, avant même d'ajouter les milliards d'un éventuel plan de relance, avoisinera les 4 ou 5 milliards de dollars en 2009-2010.

► Voir **DETTE** en page 4

# CGI pourrait remporter le gros lot grâce à Obama

**MICHEL MUNGER**  
LAPRESSEAFFAIRES.COM  
COLLABORATION SPÉCIALE  
Si une entreprise québécoise peut remercier les Américains d'avoir porté Barack Obama au pouvoir, c'est bien le Groupe CGI. En effet, alors que la baisse des dépenses technologiques des entreprises fait mal à toute une industrie, CGI devrait pouvoir compter sur le gouvernement

américain pour lui donner un coup de pouce en pleine récession et pour les années à venir. C'est ce qu'a en tête Eric Bernofsky, analyste qui suit le titre de CGI pour le courtier Valeurs mobilières Desjardins. Il commentait hier les perspectives d'avenir de l'entreprise montréalaise spécialisée dans les services technologiques.

► Voir **CGI** en page 5

## L'IMMOBILIER AMÉRICAIN REDONNE DES AILES AUX BOURSES

PAGE 11

# LA MINE QUI DÉCHIRE UNE VILLE



À Malartic, en Abitibi, la minière Osisko cherche à convaincre la population d'embarquer dans son projet aurifère: extraire des milliards de dollars du sol à grands coups de dynamite. Mais entre essor économique, qualité de vie et environnement, les citoyens sont divisés. Pendant que Malartic débat de ce qu'est le développement durable, c'est toute la question de l'avenir que veulent se donner les régions qui émergent.

UN DOSSIER DE PHILIPPE MERCURE EN PAGES 2 ET 3

PHOTOMONTAGE LA PRESSE

# Sursaut immobilier aux États-Unis

Les mises en chantier bondissent... mais le creux n'est pas atteint

**MAXIME BERGERON**  
Les exportateurs québécois de bois-d'œuvre et de matériaux de construction ne devraient pas trop s'emballer devant le rebond inattendu de 22% des mises en chantier observé le mois dernier aux États-Unis. «Il ne faut pas sabler le champagne, loin de là», avertit Francis Généreux, économiste principal

au Mouvement Desjardins, en entrevue à *La Presse Affaires*. Le nombre de mises en chantier est passé de 477 000 à 583 000 entre janvier et février, alors que les analystes s'attendaient à une baisse. Cette remontée risque fort d'être passagère, avertissent les experts, puisque peu de facteurs dans l'économie américaine justifient une reprise de la construction résidentielle.

«Le marché n'est vraiment pas encore à l'équilibre et la demande est encore très faible, avec les pertes de plus de 100 000 emplois qu'on observe tous les mois», souligne Francis Généreux. C'est dur de croire que le marché immobilier va avoir un regain tout d'un coup et que la demande va repartir. Le sursaut de février pourrait même s'avérer néfaste à la

relance du marché, fait valoir l'économiste dans un rapport. «En janvier, le ratio des stocks par rapport aux ventes de maisons neuves se situait à 13,3 mois, un sommet depuis 1962», écrit M. Généreux. Puisque les mises en chantier s'ajoutent à ce stock, le déséquilibre risque d'être encore plus grand. Guy Chevette, président du Conseil de l'industrie forestière

du Québec, partage cette vision pessimiste. La situation actuelle est «catastrophique» pour les exportateurs de bois et le rebond du mois dernier aux États-Unis n'y changera rien. «Ça n'aura pas d'influence du tout, c'est trop passager.»

► Voir **SURSAUT** en page 9

## ERNEST

PARTOUT AU QUÉBEC 1 888 858-5258 ERNEST.CA

### CHOIX DE COMPLETS GRIFFÉS

À PARTIR DE **299<sup>98</sup>\$**  
régulier 595\$

# LE PROJET DE MINE D'OR D'OSISKO À MALARTIC

## UNE VILLE À CONVAINCRE



PHILIPPE MERCURE  
MALARTIC

Mercure, mercredi soir dernier, dans le sous-sol de l'église de Malartic, en Abitibi. Les chaises qu'on a disposées en rangées sont toutes occupées. Derrière et sur les côtés, il y a des gens debout. Des bébés gazouillent dans les bras de leur mère pendant que tout le monde se plaint de la vague de froid qui vient de s'abattre sur la ville.

«Où, mais on n'a pas de mouches!» fait valoir le maire, André Vezeau.

C'est ce soir que débutent les audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur la mine d'or que veut creuser l'entreprise Osisko sur le territoire de la ville.

Des mines, on en a creusé des dizaines en Abitibi, l'une des

régions minières les plus prolifiques au monde. Mais c'est la toute première fois que l'une d'entre elles fait l'objet d'audiences publiques.

Ce n'est pas pour rien. Des opinions qui s'affrontent, il y en a plein à Malartic par les temps qui courent. Mais s'il y a une chose sur laquelle on s'entend, c'est bien celle-là: le projet d'Osisko, baptisé Canadian Malartic, n'est pas un comme les autres.

Il y a d'abord le potentiel. Au prix de l'or actuel, les 6,2 millions d'onces d'or qu'Osisko veut extraire du sol valent plus de 7 milliards de dollars. En comparaison, la mine LaRonde d'Agico-Eagle, une géante qui se trouve à un jet de pierre, a récolté 3 millions d'onces d'or depuis 1988.

Et les foreuses d'Osisko, qui continuent de pilonner les alentours de la ville, interceptent encore ce que François Drouin, un géologue rencontré dans les installations de l'entreprise, a montré à *La Presse Affaires* à même une carotte extraite du sol: un fragment d'or, ce métal qui fait rêver les hommes depuis des siècles.

Mais le plus spectaculaire du projet Osisko n'est peut-être pas la quantité d'or à extraire. C'est la façon de le faire. Les Abitibiens sont habitués à voir leurs mineurs creuser des galeries souterraines pour suivre des filons riches en or.

Le projet Canadian Malartic, dit de «fort tonnage, faible teneur», est d'une autre nature. Ici, les galeries ont déjà été creusées par d'autres entreprises avant l'arrivée d'Osisko. L'idée, c'est maintenant de ramasser le reste – du roc qui contient moins d'or – mais de le ramasser... en immenses quantités. Plus de 50 000 tonnes chaque jour.

Le résultat – une fosse de 2 kilomètres de longueur sur 800 mètres de large sur 400 mètres de profondeur – serait l'une des plus grosses mines d'or à ciel ouvert au pays.

Pour ajouter au spectaculaire, une bonne partie du magot que convoite Osisko est situé directement sous les maisons de Malartic. L'entreprise a passé l'été à charger les maisons des résidents sur des camions pour les déménager à l'autre bout de la ville, dans un quartier tout neuf qu'elle est en train de construire à ses frais.

Une école primaire, un CPE, un HLM, un centre de soins de longue durée de 57 lits et un édifice qui abrite divers organismes tomberont aussi sous les bulldozers d'Osisko. Et l'entreprise a déjà commencé à les reconstruire, tout en neuf et encore à ses frais, dans le nouveau quartier. Total de la facture de ce transfert: environ 110 millions. Total des coûts du projet: un milliard de dollars.

Mais un aussi gros projet ne se fait pas sans peine. Et les audiences du BAPE, qui ont débuté la semaine dernière et qui se poursuivront en avril, montrent que les enjeux qu'il soulève dépassent largement les frontières de Malartic.

**Le résultat – une fosse de 2 kilomètres de longueur sur 800 mètres de large sur 400 mètres de profondeur – serait l'une des plus grosses mines d'or à ciel ouvert au pays.**



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

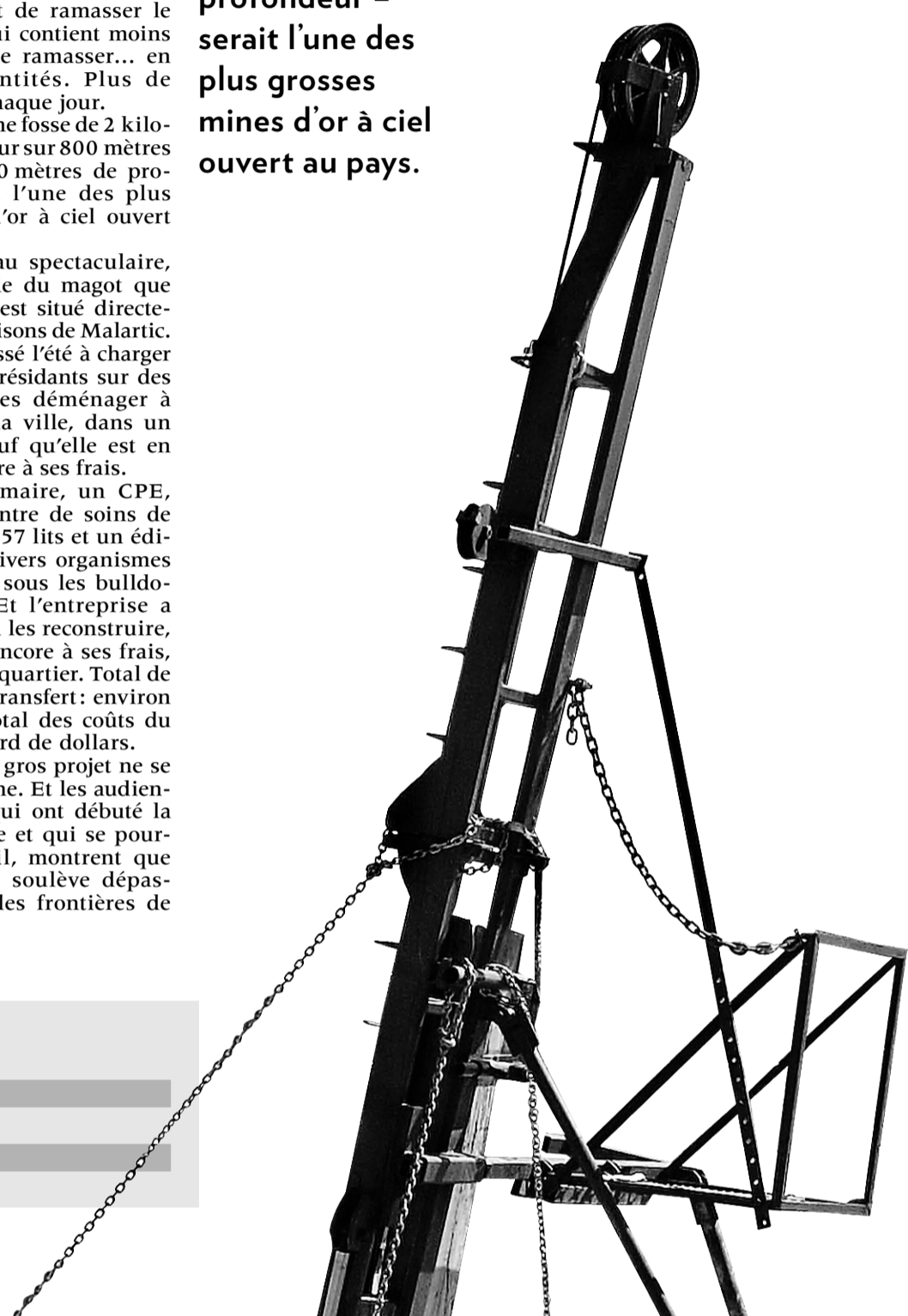
Le terrain avait été préparé l'an dernier, alors qu'on faisait du carottage géologique afin d'évaluer la quantité d'or sous les maisons de Malartic.

### LE PROCESSUS DU BAPE

Les séances d'information se sont tenues du 11 au 13 mars derniers

Les séances où les citoyens pourront émettre leur opinion sur le projet débutent le 14 avril

Le BAPE déposera son rapport au gouvernement du Québec au plus tard le 9 juillet



**« Tout ce qu'on fait a un impact. Une mine, ça a l'impact d'un gros centre d'achats. Et moi, un power center, je ne trouve pas ça beau. J'aime mieux un trou de mine. »**

**JEAN-PIERRE THOMASSIN,**  
directeur général de l'Association de l'exploration minière du Québec.

**« On peut considérer que Malartic est la banlieue ouest de Val-d'Or, that's it, that all. On développe en proportion d'une ville-dortoir. Mais je ne pense pas que c'est ce que les citoyens veulent. »**

**MARC-ANTOINE HORISBERGER,**  
agent de développement pour la Société de développement économique de Malartic.

**LE PROJET OSISKO EN CHIFFRES**

**Production annuelle:** 600 000 onces d'or  
55 000 tonnes de roc déplacées chaque jour

**Durée de vie de la mine:** 10 ans

**Investissement total:** 1 milliard de dollars canadiens

**« Écoute. GM ne viendra pas ouvrir une usine d'autos ici. On est dans une région minière. C'est ça notre force »**

**ANDRÉ VEZEAU,** maire de Malartic

**« Y'en a qui disent que ça va faire une ville fantôme quand la compagnie va partir. Mais est-ce qu'on veut une ville fantôme tout de suite ou dans 20 ans? »**

**PAUL ROUSSEAU,** résident de Malartic

# LE PROJET DE MINE D'OR D'OSISKO À MALARTIC

## UN DÉMÉNAGEMENT QUI ÉCHAPPE AU BAPE

PHILIPPE MERCURE

« Les fondations du garage n'étaient pas de la bonne grandeur. La plomberie coule, et le revêtement extérieur n'est pas encore terminé. »

Réjean Blanchette est un résidant du quartier sud de Malartic. Et il a son voyage. En octobre dernier, il a vu sa maison se faire charger sur un camion pour être déménagée dans le nouveau quartier aménagé par Osisko.

Il devait y entrer le 19 décembre dernier. *La Presse Affaires* l'a rencontré la semaine dernière. Marteau à la main, il travaillait sur sa maison... qu'il n'habite toujours pas. « Osisko? Ils sont pleins de bonne volonté. Mais ceux qu'ils engagent n'ont pas les compétences pour faire ce qu'ils font », dit-il.

Osisko a offert deux possibilités aux 140 ménages qu'elle doit déménager pour y creuser sa mine. Les citoyens peuvent faire déménager leur maison contre une compensation de 5000\$, ou la vendre à Osisko à un prix qui a été fixé à 20% au-dessus de l'évaluation municipale.

Hélène Thibault, directrice des communications d'Osisko, avoue que les premières phases du déménagement ont été plus complexes que prévu. « On s'est rendu compte que c'était vraiment du cas par cas », dit-elle.

D'autres ne cachent pas leur satisfaction. « L'expérience a été très positive. Osisko est très à l'écoute, dit Patrick Samuel, un autre résident déménagé. J'avais un solage de 6 pieds qui coulait. Là j'ai un solage neuf de huit pieds avec un sous-sol pratiquement fini. La maison est en meilleur état que quand ils l'ont prise. »

Pour répondre aux inquiétudes des citoyens, Osisko a ouvert un bureau dans la principale rue de Malartic, où chacun peut venir poser des questions. L'entreprise a aussi formé un comité de consultation dès le début du projet formé de citoyens, de représentants de la ville et d'employés d'Osisko.

Mais Jacques Saucier, porte-parole du Comité de vigilance de Malartic, se demande comment l'entreprise a pu débiter le déménagement avant même de savoir si le gouvernement autorisera le

projet. « Est-ce que les dés sont pipés? », demande-t-il.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a tranché: le transfert, s'il fait partie des « impacts » du projet d'Osisko, ne fait pas partie du projet lui-même. L'opération est « entente de gré à gré » entre une entreprise et des résidants. Et n'est pas assujéti à la procédure du BAPE.

Pas de doute: plusieurs trouvent qu'il est bien malheureux qu'Osisko ait trouvé son or directement sous les maisons. « Moi, je dis qu'on est chanceux », dit pourtant le maire, André Vezeau.

« L'or est directement sous le plus vieux quartier de Malartic, explique-t-il. À la ville, on était rendu à refaire les égouts, le système d'eau potable... Ce sont des millions qu'on ne dépensera pas. »

Sans compter que le maire ne trouve pas désagréable le fait de voir une entreprise privée refaire des bâtiments publics à ses frais. La nouvelle école primaire, par exemple, est déjà en construction. Design moderne, grandes fenêtres, géothermie: « Jamais on n'aurait eu ça à Malartic! » dit M. Vezeau.

## ENTRE ESSOR ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENT

PHILIPPE MERCURE

D'un côté, il y a la manne économique. Si elle voit le jour, la mine Canadian Malartic créera 450 emplois directs environ 900 emplois indirects.

« Pour Malartic, c'est énorme », dit le maire, André Vezeau.

Déjà, le forage et le déménagement du quartier sud ont entraîné un regain d'activité dans une ville qui a vu fermer son principal employeur, la scierie Domtar, en 2005.

« Nous, on a déjà vu notre chiffre d'affaires grimper de 30 à 40% », dit Raymond Gervais, propriétaire du restaurant Idéal.

L'envers de la médaille, c'est la perspective de vivre à proximité de la fosse. Poussière, bruit, vibrations: un examen des requêtes soumises au BAPE montre que les préoccupations sont nombreuses.

Osisko l'admet: des poussières, du bruit et des vibrations, il y en aura. « Mais selon les normes », dit Sean Roosen, président et chef de la direction de l'entreprise.

Osisko affirme qu'elle fera tout pour minimiser les inconvénients. Une butte-écran couverte de verdure séparera par exemple le site minier de la ville.

Mais pour la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine, qui regroupe 13 organisations environne-

mentales, c'est le principe même des mines d'or à ciel ouvert qui doit être questionné.

« Plus c'est gros, plus l'impact local est grand, dit Ugo Lapointe, porte-parole de la coalition. Plus les quantités d'énergie, d'eau, de produits chimiques sont grandes. Tu es à une autre échelle. »

« On est à l'ère du développement durable. Et ce qu'on est en train de commencer en Abitibi, c'est quelque chose qui va un peu contre cette tendance. »

La coalition craint qu'avec le prix de l'or élevé, l'idée des mines à ciel ouvert fasse des petits en Abitibi. « Le cas d'Osisko représente un dangereux précédent », dit Ugo Lapointe.

Henri Jacob, qui travaille avec le chanteur Richard Desjardins au sein de l'Action boréale Abitibi-Témiscamingue, estime que l'Abitibi devrait plutôt développer « une expertise mondiale en mines souterraines ».

Ils sont nombreux à répliquer que le terrain de jeu où veut s'installer Osisko n'est pas précisément une forêt vierge. Osisko veut utiliser l'ancien parc à résidus de la minière Barrick Gold, un terrain dégradé à la lourde histoire. Barrick l'a vendu à une autre minière, McWatters Mining, qui a ensuite fait faillite. Au bout du compte, c'est le gouvernement du Québec qui a hérité du cadeau, dont la réhabilitation coûterait 23 millions.

Osisko, qui utilisera de nouvelles technologies moins polluantes que celles de Barrick Gold à l'époque, s'est engagée à assumer la moitié de ces coûts de réhabilitation.

« Au lieu de se demander SI ce projet doit exister, on se devrait de demander COMMENT il doit exister », dit Marc-Antoine Horisberger, agent de développement pour la Société de développement économique de Malartic.

Selon lui, un refus du projet entraînerait une question cruciale pour Malartic. Une question que se posent plusieurs régions-ressources aujourd'hui. « Qu'est-ce qu'on fait à la place? »

La réplique des écologistes est toujours la même. Ils ne s'opposent pas au développement minier; ils se questionnent sur cette mine en particulier.

Jean-Pierre Thomassin, directeur général de l'Association de l'exploration minière du Québec, avoue avoir de la difficulté à voir des « écologistes de Montréal » débarquer en Abitibi pour débattre d'un projet qui devrait se décider « en Abitibi, par les Abitibiens. »

« Regardez vos centres d'achat à Montréal, lance-t-il. Le gros, à Anjou, on le voit de la Lune. Ça doit laisser une trace environnementale, ça? Comptez toutes les autos qui vont là chaque jour. Ça doit faire de la pollution? Mais est-ce qu'on se mêle de ça, ici, en Abitibi? »

## L'APRÈS OSISKO

PHILIPPE MERCURE

Une dizaine d'années, peut-être davantage si on découvre d'autres réserves d'or: c'est la durée de vie prévue de la mine Canadian Malartic. « Ils vont aller chercher ce dont ils ont besoin. Après... », laisse tomber Réjean Blanchette, un citoyen rencontré sur place.

Cette question du « après » est sur toutes les lèvres à Malartic. Du point de vue économique, on craint que le boom d'emplois ne soit suivi d'un dur retour sur terre. Osisko a répondu aux inquiétudes en mettant sur pied le « Fonds essor Malartic Osisko ». Elle y a versé 300 000 actions

**La question du « après » est sur toutes les lèvres. On craint que le boom d'emplois ne soit suivi d'un dur retour sur terre.**

d'Osisko et y déposera 150 000\$ chaque année où la mine fonctionne. Le but: soutenir des projets locaux qui se poursuivront après la fermeture de la mine.

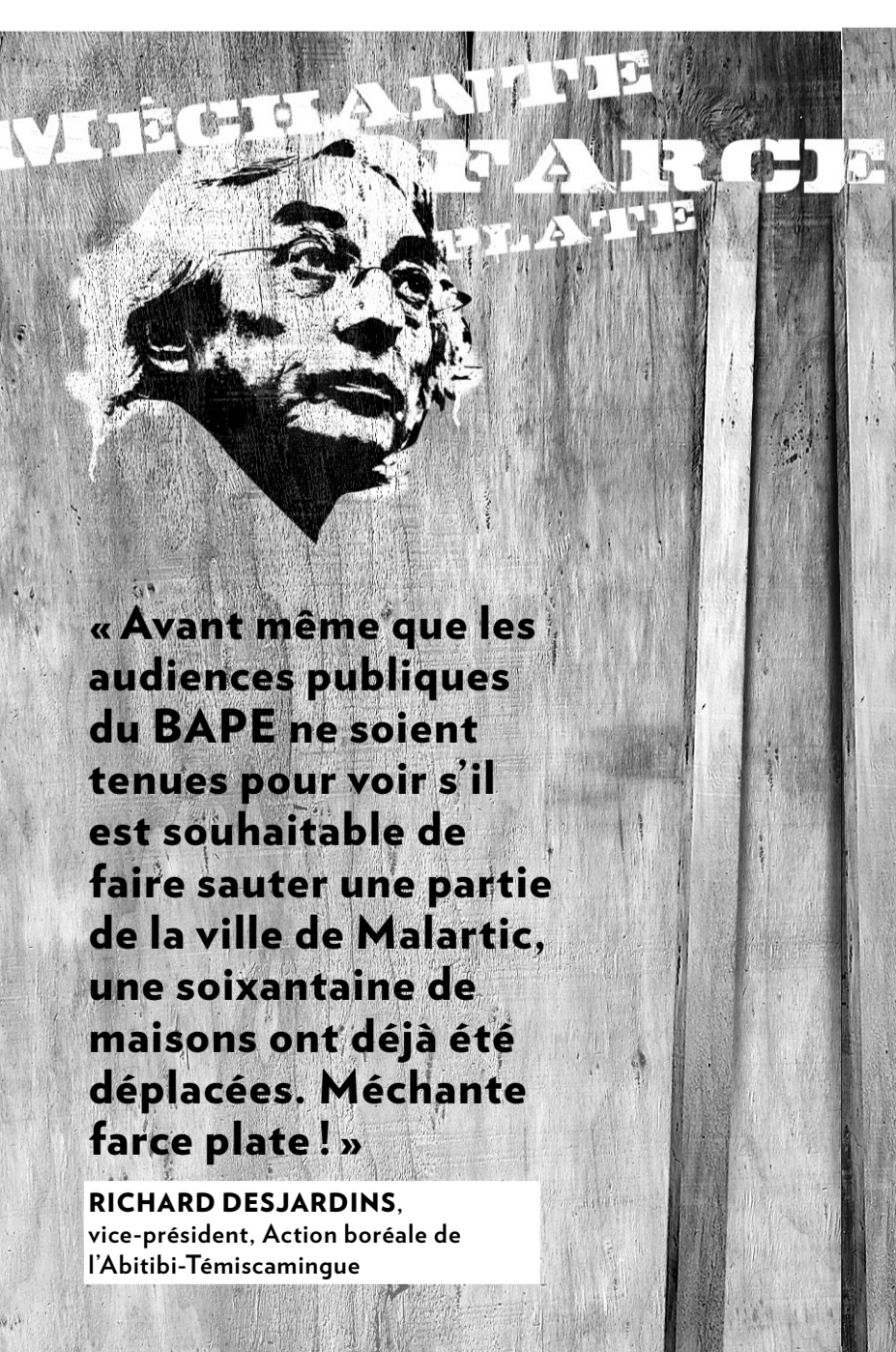
« Des pinottes », dit Ugo Lapointe, de la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine.

Du côté environnemental, on sait qu'une fois

l'entreprise partie, la fosse et le parc à résidu, eux, demeureront.

Selon la loi, Osisko doit déposer un plan de fermeture de la mine avant le début de l'exploitation. Même si elle n'est pas tenue de le faire à ce point-ci, l'entreprise a déposé un plan de fermeture préliminaire auprès du BAPE pour qu'il puisse faire l'objet d'un débat public. Le plan de 45 millions de dollars stipule entre autres qu'Osisko laissera la fosse se remplir d'eau après son exploitation pour la transformer en lac.

Mais ce document préliminaire ne satisfait pas la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine, qui souhaiterait débattre d'une version définitive du plan. « Le plan de fermeture, c'est ce qu'il y a de plus important dans ce projet. Et il y a très peu de chair autour de l'os », dit Ugo Lapointe.



**« Au point de vue social et environnemental, il y a des mines qui sont meilleures que d'autres. Et celle que présente Osisko, c'est une méchante grosse bibitte. »**

**UGO LAPOINTE**, porte-parole de la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine

**« Te réveiller au son des oiseaux, jouer au hockey avec tes gars dans la rue, cueillir des framboises en face de chez vous, c'est difficile de mettre un signe de dollar là-dessus. »**

**SERGIO BUSCEMI**, un citoyen du quartier relocalisé qui songe à déménager à Val-d'Or

**« Avant même que les audiences publiques du BAPE ne soient tenues pour voir s'il est souhaitable de faire sauter une partie de la ville de Malartic, une soixantaine de maisons ont déjà été déplacées. Méchante farce plate ! »**

**RICHARD DESJARDINS**, vice-président, Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue



# LA PRESSE AFFAIRES

## À L'AGENDA

/// ■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

**AUJOURD'HUI**  
Commerce de gros (Canada)  
janv.: -2,8%  
déc.: -3,4%

Indice des prix à la consommation (États-Unis)  
fév.: 0,3%  
janv.: 0,3%

**DEMAIN**  
Indice des prix à la consommation (Canada)  
fév.: 0,2%  
janv.: -0,3%

Indicateurs avancés (États-Unis)  
fév.: -0,6%  
janv.: 0,4%

**VENDREDI 20 MARS**  
Ventes au détail (Canada)  
janv.: à venir  
déc.: -5,4%

Kirkland's BPA 4T: 52,4us

**LUNDI 23 MARS**  
Indicateurs avancés (Can.)  
fév.: -0,9%  
janv.: -0,8%

Ventes de maisons existantes (États-Unis)  
fév.: -0,9%  
janv.: -5,3%

LAB Research BPA 4T: -19c

**MARDI 24 MARS**  
Carnival BPA 1T: 18,4us  
McCormick & Co BPA 1T: 45,4us  
Robbins & Myers BPA 2T: 42,4us

**MERCREDI 25 MARS**  
Ventes de maisons neuves (États-Unis)  
fév.: -2,9%  
janv.: -10,2%

AGF Management BPA 1T: 21c

**POUR NOUS JOINDRE**

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9  
lpa@lapresseaffaires.com

## SUDOKU

1			7	5		3	6
	5		3				
2				1			
3	9			6	4		2
				3	6		
		4	8	9			
9	2		1				
			3			8	
	3				4	9	5

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

**Solution du dernier sudoku**

6	4	1	3	5	9	7	8	2
7	8	5	2	4	1	9	6	3
3	2	9	7	6	8	4	1	5
1	6	4	5	8	7	3	2	9
8	9	3	4	1	2	6	5	7
2	5	7	6	9	3	8	4	1
4	7	2	8	3	5	1	9	6
5	1	6	9	7	4	2	3	8
9	3	8	1	2	6	5	7	4

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com) ou écrivez-nous à [info@les-mordus.com](mailto:info@les-mordus.com)

Niveau de difficulté : MOYEN

1310

Par Fabien Savary 1309

# Un budget sous bonne garde

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

C'est sans contredit l'un des documents les mieux protégés au Québec. Son escorte policière dépasse même celle du premier ministre Jean Charest.

Le budget du Québec, qui sera présenté demain à l'Assemblée nationale, a été préparé depuis des semaines sous haute surveillance policière. Durant la période budgétaire, de quatre à huit agents de la Sûreté du Québec sont présents en tout temps dans les bureaux du ministère des Finances. Ils surveillent les documents budgétaires, qui ne quittent le ministère des Finances qu'en direction du

bureau du premier ministre. Les documents se déplacent alors sous escorte policière.

Imprimés sur du papier crypté, les documents budgétaires sont impossibles à télécopier ou à numériser. « C'est heavy comme mesures, se rappelle un conseiller du gouvernement Charest durant le premier mandat qui a parlé à *La Presse Affaires* sous le couvert de l'anonymat. Il est impossible de sortir du ministère avec un ordinateur portable ou un CD sous une autorisation spéciale. Ce sont toutefois des mesures nécessaires pour respecter le secret budgétaire. »

« Les règles de sécurité sont extrêmement sévères, dit un ancien

conseiller du premier ministre Lucien Bouchard. Tous les documents et les différentes versions du budget sont identifiés. C'est tout juste s'il n'y a pas un GPS sur chaque document. »

**Grand secret**

Les fonctionnaires sont évidemment aussi tenus au secret budgétaire. « Ils doivent tous s'engager à respecter le secret budgétaire lors d'une cérémonie officielle », dit Claire Massé, directrice générale de l'administration du ministère des Finances du Québec.

Si la Sûreté du Québec protège les documents budgétaires avec autant d'attention, c'est pour évi-

ter que des gens mal intentionnés tirent avantage des mesures du budget avant les autres.

Le respect du secret budgétaire est une vieille tradition parlementaire britannique, mais les mesures de sécurité n'ont pas toujours été aussi importantes. « Les officiers de la GRC ne se promenaient pas dans les bureaux du ministère des Finances, mais nous avions des officiers à l'imprimerie », se rappelle l'ancien ministre des Finances du Canada Marc Lalonde, qui a été le grand argentier du pays de 1982 à 1984.

Bien malgré lui, l'ancien ministre libéral a failli briser le secret budgétaire. Au cours de la traditionnelle

séance de photos, des journalistes de la télévision avaient appris la création d'un nouveau programme gouvernemental en faisant un gros plan sur une page du budget avec leur caméra. « Ça a fait tout un tollé, dit M. Lalonde. L'opposition demandait ma démission. C'était une tempête dans un verre d'eau, mais j'ai haussé le financement du programme pour protéger le secret budgétaire. »

Au Québec, la menace de fuites d'informations dans les médias avait forcé le gouvernement Bourassa à devancer en catastrophe la présentation de son budget d'une semaine en 1987 et d'une journée en 1992.

**AFFAIRES**

700

---

**710 OCCASIONS D'AFFAIRES**

**INVESTISSEURS INVITÉS À PARTICIPER** à la création d'une institution financière  
**FINANCIÈRE PRÉTBEC 450-688-7212**

---

**715 FINANCEMENT**

**1RE-2e HYP. rés., comm., ind. balance vente**  
Dencol 514-342-1356 (agent protégé)

---

**AVIS**

800

---

**801 AVIS LÉGAUX**

**801 AVIS LÉGAUX**

**AVIS DE RÈGLEMENT À L'ÉGARD DU RECOURS COLLECTIF INTENTÉ DANS L'AFFAIRE DE ALBERT STIEBER C. JOSEPH ÉLIE LTÉE, COUR SUPÉRIEURE, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NUMÉRO 500-06-000426-086**

**Le présent avis peut avoir une incidence sur vos droits. Veuillez le lire attentivement.**

**Destinataires :** Toutes les personnes physiques et les personnes morales comptant un maximum de 50 personnes liées à elles par contrat de travail, qui ont acheté du mazout domestique auprès de Joseph Élie Ltée l'« intimée » entre le 28 mars 2004 et le 28 mars 2007 (le « Groupe »).

**OBJET DE CET AVIS**

Le 21 janvier 2008, le requérant a déposé contre l'intimée une Requête en autorisation d'exercer un recours collectif et pour être désigné représentant, en vue de recouvrer les sommes payées à l'intimée pour le mazout domestique détourné par deux transporteurs indépendants qui livraient du mazout aux clients de l'intimée, à savoir 3101-4384 Québec Inc. (Inkel) et 2434-6256 Québec Inc. (Tétrault) (le « recours collectif »).

Les parties ont conclu une convention de règlement (la « convention »). Le tribunal sera appelé à approuver la convention pour le compte de tous les membres du Groupe qui ne se sont pas exclus du recours collectif (l'« audience d'approbation »). Cet avis est donné conformément à l'article 1025 du Code de procédure civile (« C.P.C. »).

**L'AUDIENCE D'APPROBATION**

L'Audience d'Approbation se tiendra le 2 avril 2009 à 13 h 30 au Palais de justice de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B6. Les membres du Groupe n'ont pas besoin d'assister à l'audience d'approbation, ni de faire des représentations au cours de l'Audience d'Approbation pour avoir le droit de bénéficier de la convention, si celle-ci est approuvée. Il est requis des membres du Groupe qui souhaitent faire des représentations lors de l'Audience d'Approbation qu'ils fassent faire parvenir une lettre à l'avocat du recours collectif au plus tard le 27 mars 2009 et y indiquent leurs nom, adresse et numéro de téléphone ainsi que la nature des représentations qu'ils désirent faire.

**LE RÈGLEMENT PROPOSÉ**

Cet avis ne constitue qu'un résumé des termes et modalités de la convention. Le texte intégral du projet de convention est accessible sur le site [www.kugler-kandestin.com](http://www.kugler-kandestin.com).

D'après les registres de l'intimée et les essais effectués par Mesures Canada sur les camions qu'utilisaient les transporteurs indépendants pour livrer le mazout, une somme totale de 4 461 046,68 \$ a été versée par le Groupe, collectivement, pour du mazout domestique qui n'a pas été livré, parce qu'il a été détourné de manière illicite (l'« Indemnité Totale »), pendant la période identifiée par la Sûreté du Québec aux fins des accusations portées contre les deux transporteurs indépendants (la « Période Visée »). Aux termes de la convention, l'intimée paiera le montant intégral de l'Indemnité Totale au groupe. De plus, l'intimée versera aussi à l'avocat du recours collectif une somme équivalente à 12,5 % de l'Indemnité Totale (plus les taxes applicables) à titre d'honoraires, frais et débours.

Au cours de l'Audience d'Approbation, le tribunal sera appelé à approuver la convention ainsi que le paiement par le Groupe du solde des honoraires, frais et débours de l'avocat du recours collectif, correspondant à 7,5 % de l'Indemnité Totale, plus les taxes applicables (le « Solde des Honoraires »). Si le tribunal approuve la convention et le Solde des Honoraires, les membres du Groupe recevront approximativement 92,5 % de la somme qu'ils ont payée à l'intimée pour le mazout domestique qui n'a pas été livré pendant la Période Visée, laquelle sera versée sous forme de crédits applicables aux factures relatives à des livraisons futures et/ou par chèques.

**EXCLUSION**

Les membres du Groupe qui ne s'excluront pas du recours collectif dans les trente (30) jours qui suivront le Jugement d'Approbation de la convention, bénéficieront automatiquement des termes et modalités de la convention, si celle-ci est approuvée par le tribunal.

Les membres du Groupe qui ne désirent pas être liés par les termes et modalités de la convention peuvent s'exclure du recours collectif en faisant parvenir, conformément à l'article 1007 C.P.C. dans les trente (30) jours qui suivront le Jugement d'Approbation, un avis à cet effet adressé au greffier de la Cour supérieure du district de Montréal au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

**RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS**

Toutes questions relatives au règlement doivent être adressées à l'avocat du recours collectif :

**KUGLER KANDESTIN, S.E.N.C.R.L.**  
À l'attention de Maîtres Michael H. Kay et Robert Kugler  
1, Place Ville Marie, bureau 2101  
Montréal (Québec) H3B 2C6  
Tél. : 514-878-2861  
Télé. : 514-875-8424  
Courriel : [mikay@kugler-kandestin.com](mailto:mikay@kugler-kandestin.com); [rkugler@kugler-kandestin.com](mailto:rkugler@kugler-kandestin.com)

**INTERPRÉTATION**

Cet avis résume quelques-unes des modalités de la convention. En cas d'incompatibilité entre les dispositions de cet avis et celles de la convention, ces dernières auront préséance.

# La dette frôlera les 135 milliards

## DETTE

suite de la page 1

Chez Desjardins, l'économiste en chef adjoint, Yves St-Maurice, prévoit que la dette nette du Québec passera alors de 123 milliards à la fin mars de 2008 à plus de 134 milliards au printemps 2010. Et il précise: « On a fait nos prévisions avec une baisse de 1,3 % du PIB (produit intérieur brut). Là, on est rendu autour de 2,2 % de baisse. »

À la TD, l'économiste Pascal Gauthier mise sur une dette de 133 milliards à la même date, avant les mesures pour relancer l'économie, précise-t-il. Pour l'année suivante, il mise sur une dette à 138,5 milliards.

« La question qu'on peut se poser, c'est si, sur un horizon de quatre ou cinq ans, on va être capable de résorber ce déficit-là, demande M. Gauthier. Ça va être très difficile de comprimer la croissance des dépenses. C'est là que le défi va se poser. »

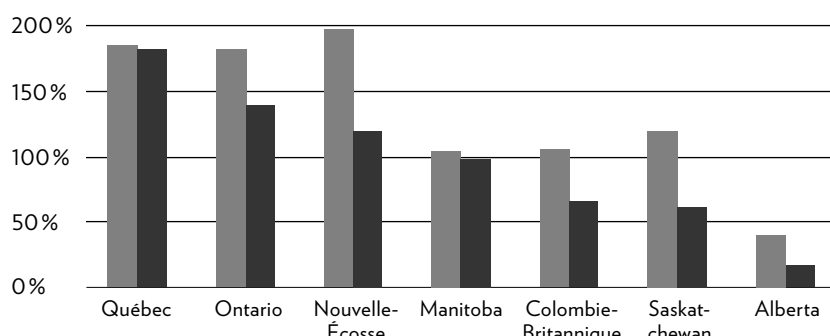
Hier, le Banque Scotia y est aussi allée de prévisions sombres pour l'économie du Québec, tablant sur un recul de 2,5 % de son économie cette année.

Dans son dernier budget, Québec avait prévu verser 6,9 milliards pour les seuls intérêts sur sa dette cette année. Ça équivaut à la moitié du budget du ministère de l'Éducation. Les taux d'intérêt historiquement bas ont toutefois permis quelques économies, selon un porte-parole du ministère des Finances, Jacques Delorme.

**Le cancre canadien**

Comme bien d'autres économies occidentales, le Québec va voir sa dette augmenter en fonction de la taille de son économie. De 41,1 % du produit intérieur brut en 2007-2008, la dette nette avoisinera les 45 % cette année (44 % selon la TD et 45,5 % selon Desjardins).

## LE QUÉBEC TARDE À FAIRE LE MÉNAGE



Source: Moody's, d'après les comptes publics provinciaux

À cet égard, le Québec est le cancre de la famille canadienne. Les 41 % du poids de la dette québécoise se comparent à 24 % en Ontario, 12 % en Colombie-Britannique et 34 % pour le gouvernement fédéral.

Dans une note publiée le mois dernier, l'agence de notation Moody's démontre que, pendant les cinq dernières années de croissance, le Québec n'a pas réussi à réduire – comme la majorité des autres provinces ont su le faire – le poids de sa dette par rapport à ses revenus. Le tableau dans cette page montre que les autres provinces ont réussi soit à réduire leur dette, soit à augmenter leurs revenus ou à réduire leurs dépenses.

« Nous, on n'a pas fait la job, explique l'économiste de Desjardins en parlant du Québec. On n'a jamais réussi à dégager des surplus intéressants. Quand il y a un surplus, soit on le dépense, soit on l'envoie en baisse d'impôts. »

**Un plan, plaide Moody's**

Depuis 2001, Moody's a amélioré la cote de crédit du Québec à trois reprises, saluant récemment la création du Fonds des générations, cette cagnote gérée par la Caisse de dépôt et censée

## NETTE OU BRUTE, LA DETTE?

Les économistes consultés travaillent surtout avec la dette nette, celle qui tient compte des avoirs de la province et les soustrait de la dette brute. Cette dernière est donc plus élevée. À titre d'exemple, dans le dernier budget, Québec prévoyait une dette brute de 151,7 milliards pour 2009-2010. La dette nette, elle, devait atteindre 129,7 milliards. Mais tous ces chiffres, c'était avant le ralentissement économique.

compenser l'augmentation de la dette.

En février, écrivant sur la situation économique des provinces, l'agence new-yorkaise a averti que, « pour que nos cotes de crédit des provinces canadiennes demeurent inchangées, leurs plans fiscaux doivent mettre en œuvre des politiques dont l'objectif est d'améliorer leurs profils de crédit – c'est-à-dire réduire le poids de la dette – quand le ralentissement économique sera derrière nous ».

**Cet avis vous inspire des commentaires? Venez les écrire sur [lapresseaffaires.com](http://lapresseaffaires.com)**

Si votre équipe aime la carotte, notre chef saura vous la cuisiner!  
Gâtez vos collaborateurs en les réunissant aux... **Trois Tilleuls.**



[www.lestroistilleuls.com](http://www.lestroistilleuls.com)

# Un pactole pour Jacques Lamarre

## Le président sortant de SNC-Lavalin a reçu une rémunération de presque 6 millions

MARTIN VALLIÈRES

L'année 2008 a été payante pour les cinq principaux dirigeants de SNC-Lavalin, en particulier son président et chef de la direction Jacques Lamarre, qui se retirera de son poste en mai.

Ces dirigeants se sont partagé un peu plus de 11 millions de dollars en rémunération totale, dont presque 6 millions pour M. Lamarre.

Aussi, cette rémunération totale en 2008 était majorée de 28 % par rapport à l'exercice précédent, révèle la plus récente circulaire de direction du géant montréalais du génie-conseil.

En contexte, cependant, cette rémunération accrue à la haute direction de SNC-Lavalin survient alors que la firme s'est tirée plutôt bien d'affaire malgré la crise financière, le krach boursier et le début de récession mondiale.

SNC-Lavalin a complété son exercice 2008, au 31 décembre, avec un chiffre d'affaires accru de 5,5 % à 7,1 milliards. Son bénéfice net a aussi doublé à 312 millions, ou 2,05 \$ par action (dilué).

Ses résultats étaient toutefois un peu moins favorables en toute fin d'exercice. Le chiffre d'affaires au quatrième trimestre 2008 était en baisse de 2,4 % en un an.

Quant au bénéfice net trimestriel, sa progression avait ralenti à seulement 9 % par rapport à la même période un an plus tôt.

### Actionnaires moins riches

Par ailleurs, les actionnaires de SNC-Lavalin, parmi eux de nombreux cadres et employés de l'entreprise, étaient moins riches en fin d'exercice 2008 qu'au début.

La valeur cotée de ses actions a reculé de 23 % durant tout l'exercice 2008, passant de 48,16 \$ en première séance boursière à 36,69 \$ lors de la der-

nière séance. Et ce, malgré une poussée de 28 % en mi-année en 2008, jusqu'à 61,60 \$ l'action. Hier, le titre grimpeait de 71 cents à 31,50 \$.

Mais comme ailleurs en Bourse, les actionnaires de SNC-Lavalin ont subi le krach allongé de l'automne 2008, qui a amputé plus de la moitié de sa valeur boursière en quatre mois.

Cette valeur s'est redressée un peu ensuite avant de recaler au cours des dernières semaines, alors que les investisseurs appréhendent une dégradation des affaires de SNC-Lavalin face à la récession.

N'empêche, pour ses hauts dirigeants, les résultats d'affaires antérieurs sont les principaux déterminants de leur rémunération.

En particulier pour le président et chef de la direction, Jacques Lamarre, qui quittera son poste à l'assemblée des actionnaires du 7 mai prochain.

À sa dernière année complète à la barre de SNC-Lavalin, M. Lamarre a été rémunéré 5,78 millions en tout, ce qui représente une majoration de 28 % ou 1,2 million par rapport à 2007.

Cette rémunération grimpe même à 6,28 millions si l'on inclut la « valeur du régime de retraite » attribuée à son président par SNC-Lavalin, selon certaines normes de présentation de la rémunération des dirigeants.

Par ailleurs, Jacques Lamarre quittera la présidence en mai avec un avoir de titres évalué à près de 20 millions (unités de participation, options d'achat d'actions, etc.). Sa prestation de retraite sera aussi de l'ordre de 580 000 \$ par an, selon la circulaire de SNC-Lavalin.

Pour l'exercice 2008, la hausse de rémunération de M. Lamarre provient surtout d'une hausse forte de 48 % de ses diverses primes et bonis de performance, qui ont frôlé les 4,5 millions en 2008.

Son salaire de base, lui, a profité d'une hausse plus modeste de 6 % à 1,03 million.

### Faible hausse

Par ailleurs, parmi les cinq principaux dirigeants de SNC-Lavalin, c'est le successeur désigné à la présidence, Pierre Duhaime, actuel vice-président directeur et spécialiste de projets métallurgiques, qui a obtenu l'une des faibles hausses de rémunération en 2008.

Sa rémunération totale de 1,3 million a été haussée d'un maigre 3 % par rapport à l'exercice précédent.

C'est très inférieur aux gains variant de 23 % à 39 % dont ont profité ses principaux collègues de la haute direction de SNC-Lavalin.

Évidemment, une telle situation pour M. Duhaime a peu de chance de se répéter pour l'exercice 2009, des suites de sa promotion au poste de président à compter de mai prochain.

## CGI pourrait remporter le gros lot

CGI

suite de la page 1

CGI annonçait avoir décroché un contrat pouvant valoir 135 millions US sur cinq ans et demi. Sa filiale américaine CGI Federal a été choisie par les Centers for Medicare & Medicaid Services afin de fournir des services d'entretien et de mise à niveau de systèmes utilisés par les régimes d'assurance maladie et médicaments Medicare Advantage et Part D.

Dans le contexte d'une modernisation et d'un contrat cadre de développement déjà signé, les systèmes sont utilisés pour le traitement des données et les transactions des organismes du gouvernement, des administrateurs du régime et des pharmacies.

Le contrat de 135 millions US, soutient Eric Bernofsky, « soutient notre théorie que CGI va continuer à bénéficier des plans de dépenses en technologie pour les soins de santé alors que le gouvernement américain agit pour moderniser son système en réduisant les coûts ».

« Même si cette commande précise fait partie d'un contrat budgété en 2007, ajoute l'analyste de VMD, nous demeurons confiants qu'une nouvelle vague de dépenses sera approuvée par l'administration Obama. »

M. Bernofsky semble avoir de bonnes raisons d'afficher un tel optimisme. Rappelons qu'en déposant son premier budget, l'administration Obama a prévu réserver 634 milliards US sur une décennie afin d'élargir la couverture de santé des Américains. Une somme que des observateurs comme l'hebdomadaire *The Economist* estime condamnée à augmenter. Même si une infime partie des 634 milliards US se transforme en contrats, les fournisseurs comme CGI auront de quoi danser.

M. Bernofsky rappelle qu'environ le tiers du chiffre d'affaires de CGI (3,71 milliards en 2008) provient des gouvernements et du secteur de la santé, surtout aux États-Unis. De plus, un autre facteur semble favorable: le contrat dévoilé hier représente la moitié des revenus américains prévus par l'analyste Eric Bernofsky pour le deuxième trimestre en cours.

L'avis de Tom Liston, analyste de la banque d'investissement Versant Partners, ressemble beaucoup à celui de son confrère de Valeurs mobilières Desjardins.

« Ce marché est annoncé à peine une semaine après le contrat de 175 millions avec (le fournisseur américain de services de santé) CIGNA. Ainsi, en une semaine, l'entreprise a annoncé deux contrats qui sont plus gros que tous ceux dévoilés depuis janvier 2007. Avec une évaluation faible, nous croyons que CGI pourrait largement récompenser les actionnaires (*strong risk/reward profile*) dans l'environnement actuel. »

Eric Bernofsky maintient sa forte recommandation d'achat (*top pick* en anglais) sur CGI avec un cours cible de 13 \$ sur 12 mois. Tom Liston recommande aussi d'acheter avec un cours cible de 12,25 \$.

Hier, le titre de l'entreprise a gagné 7 cents, à 9,21 \$, à la Bourse de Toronto.

Karim Abouzeid, CA  
Marc-André Ammann, CA  
Ruben Antoine, CA  
Maia Arifoulova, CA  
Abir Aroua, CA  
François Auclair, CA  
Antoine Ayotte, CA  
Julie Ayotte, CA  
Lionel Bahl, CA  
Olivier Baillargeon, CA  
Audrey Barbeau, CA  
Mariama Barry, CA  
Martine Barry, CA  
Stacey Barth, CA  
Brent Bassermann, CA  
Jean-François Beauchesne, CA  
Francis Beaudin, CA  
Patricia Beaufort, CA  
Charles Beaulne, CA  
Marie-Pascale Beaumont, CA  
François Beaupré, CA  
Katherine Beauséjour, CA  
Karine Bélanger, CA  
Yannick Bell, CA  
Nicholas Bellows, CA  
Zineb Ben Mlih, CA  
Mélanie Benoit, CA  
Julie Bergeron, CA  
Sophie Bergeron, CA  
Atiya Shantai Bernard, CA  
France Bernard, CA  
Frédéric Bernard, CA  
Isabelle Bernard Robichaud, CA  
Annie Berthiaume, CA  
Geneviève Bilodeau, CA  
Catherine Blouin, CA  
Annie-Claude Boileau, CA  
Mélanie Bonnier, CA  
Jérôme Bouchard, CA  
Julie Bouchard, CA  
Mélanie Bouchard, CA  
Pierre-Olivier Bouchard, CA  
Sophie Bouchard, CA  
Valérie Bouchard, CA  
Francis Boucher, CA  
Chantal Boulanger, CA  
Isabelle Bouliane, CA  
Audrey Breault, CA  
Martin Breault, CA  
Isabelle Breton, CA  
Virginie Brière, CA  
Simon Britt, CA  
Cynthia Budzynski, CA  
Arda Burnuk, CA  
Jonathan Bussièrès, CA  
Catherine Bussièrès-Côté, CA  
Geneviève Buteau-D'Eer, CA  
Jessie Caisse, CA

Jean-Yves Campeau, CA  
Karine Campeau, CA  
David Cantin, CA  
Julie Caouette, CA  
Stela Anca Capriciu, CA  
Pierre-Luc Cardinal, CA  
Mélissa Carle, CA  
Stephanie Caron, CA  
Mariève Carrier, CA  
Jeremy Carson, CA  
Rosanna Carson, CA  
Diana Catino, CA  
Rémy Cayer, CA  
Micheline Chaar, CA  
Caroline Chagnon, CA  
Sébastien Champagne, CA  
Francis Chantigny, CA  
Annie-Claude Charpentier, CA  
Louise Chassé, CA  
Sophea Chhim, CA  
Jonathan Chicoine, CA  
Olivia Chou, CA  
Josianne Cloutier, CA  
Mélanie Cloutier, CA  
Ugo Cloutier, CA  
Maxime Codere, CA  
Etienne Corriveau, CA  
Isabelle Côté, CA  
Philippe Côté, CA  
Véronique Côté, CA  
François Couillard, CA  
Claudine Couture, CA  
Emilie Couture, CA  
Pierre-Luc Couture, CA  
Aurélie Couture-Martel, CA  
Marc-André Crépeau, CA  
Denis Cyr, CA  
Joanie Cyr, CA  
Sonia Czarski, CA  
Joseph D'Abrahamo, CA  
Daphne D'Ac, CA  
Michaël Daigle, CA  
Julie Daneau, CA  
Mathieu Darsigny, CA  
Geneviève De Serres, CA  
Janie Decelles, CA  
Marie-Pier Demers, CA  
Jean-François Denis, CA  
Simon Dermarker, CA  
Emilie Desaulniers, CA  
Simon Desautels, CA  
Geneviève Desbiens, CA  
Edith Deschênes, CA  
Christine Desparois, CA  
Robin Deveaux, CA  
Isabelle Devin, CA  
Gian Carlo Di Tommaso, CA  
Annick Dionne, CA  
Christopher Dolmadjian, CA  
Marie-Michèle Drolet, CA

Élyzabeth Drouin, CA  
François Drouin, CA  
Chantale Dumont, CA  
Renée Duplantie, CA  
Isabelle Durand, CA  
Valérie Durocher, CA  
Eric Duval, CA  
Ilana Edery, CA  
Steve Elliott-Pépin, CA  
Sacha Elsamra, CA  
Shirley Sungkuo Fan, CA  
Elisabeth Fink, CA  
Josée Fleurent, CA  
Catherine Fontaine-Fortin, CA  
Katherine Forbes, CA  
Karina Forcillo, CA  
Amélie Forest, CA  
Karine Fortier, CA  
Guillaume Fortin, CA  
Dominique Gagné, CA  
Isabelle Gagnon, CA  
Myriam Gareau, CA  
Mélanie Gariépy, CA  
Philippe Gaudet, CA  
Keven Gaudreau, CA  
Eric Gauthier, CA  
Sophie Gauthier, CA  
Joanie Gélinas, CA  
Sandrine Gélinas, CA  
Marie des Neiges Genest, CA  
Angela Gentile, CA  
Jean-François Gignac, CA  
Alexandra Gilbert-Bélanger, CA

Annik Lafleur, CA  
Patrick Lafleur, CA  
Guillaume Laforest, CA  
Christine Lalonde, CA  
Philippe Laliberté, CA  
Do Chi Lam, CA  
Vicky Lamarre, CA  
Marie-France Lambert, CA  
Chantal Lamontagne, CA  
Amélie Langlois, CA  
Mélissa Laperrière, CA  
Annabel Lau Chung, CA  
Nicholas Laurialt, CA  
Nicolas Lavallée, CA  
Josée Lavigne, CA  
Guillaume Lavigueur, CA  
Audrey Lavoie, CA  
Mario Lavoie, CA  
Simon Lavoie, CA  
Sylvie Lavoie, CA  
Trong Khoi Le, CA  
Sophie Le Penne, CA  
Sabrina Leblanc, CA  
Francis Leblanc-Gervais, CA  
Caroline Lebrun, CA  
Francis Lebrun, CA  
Karine Leclerc, CA  
Brigitte L'Ecuyer, CA  
Andréanne Leduc, CA  
Christine Lefebvre, CA  
David Lefebvre, CA  
Jean Lemelin, CA  
Alain Lemieux, CA

Phillippe Mousseau, CA  
Franco Mucci, CA  
Daniel Myszka, CA  
Dominique Nadeau, CA  
Francis Nadeau, CA  
Philippe Nadeau, CA  
Jessica Nagy, CA  
Thierry Nantel, CA  
Karine Naud, CA  
Trevor Nelson, CA  
Mélanie Normandin, CA  
Marc Oliel, CA  
Jessica Ouellet, CA  
Catalina-Luiza Palade, CA  
Antonino Palmieri, CA  
Ioannis Panagiotou, CA  
Andrew Panunto, CA  
Claudie Paré, CA  
Emilie Parent, CA  
Guillaume Parent, CA  
Audrey Payeur, CA  
Jonathan Peer, CA  
Carl Pelletier, CA  
Patrick Pelletier, CA  
Isabelle Pépin, CA  
Michel David Pereira, CA  
Jean-Paul Peries, CA  
Julie Périgny, CA  
Amélie Perron, CA  
Marie-Hélène Perron, CA  
Jean-François Pesant, CA  
Eric Pétrin, CA  
Christine Picard, CA  
Jessica Picard Fortin, CA  
Josiane Piché, CA  
Marie-Eve Piché, CA  
Carlo Pierre, CA  
Mathieu Pilon, CA  
Marc-Antoine Plante, CA  
Kévin Plourde, CA  
Philippe Poiré-Côté, CA  
Marlène Poirier, CA  
Vanessa Poisson, CA  
Alexandre Poulin, CA  
Audrey Préfontaine, CA  
Simon Provencher, CA  
Nicolas Rancourt, CA  
Maminirina Edith Rasamoely, CA  
Cynthia Raymond, CA  
Marie-Pier Rehel, CA  
Kim Rémillard, CA  
Silvana Reyes Ayllon, CA  
Michael Richard, CA  
Avi Riff, CA  
Benoit Ringuette, CA  
Julie Rioux, CA  
Maggie Rivard, CA  
Marie-Hélène Rocheleau Bélisle, CA  
Alain Rodrigue, CA  
Jason Rosenberg, CA  
David Rouleau, CA  
Tommy Rouleau, CA  
Isabelle Roy, CA  
Katia Saad, CA  
Mahshad Saatsaz, CA  
Amelia Maria Salerno, CA  
Alexander Salvaggio, CA  
Geneviève Samson, CA  
Giancarlo Santella, CA  
Sindy Saragoca, CA  
Julie Sarrasin, CA  
Joëlle Savage, CA  
Frank Savoie, CA  
Philippe Savoie, CA  
Christine Schwarz, CA  
Douglas Segal, CA  
Marie-Eve Séguin, CA  
Amit Sehgal, CA  
Maryem Senhaji, CA  
Rishi Sharma, CA  
Eric Shostak, CA  
Emilie Simard, CA  
Jean-Philippe Simon, CA  
Mélanie Simoneau, CA  
Pascal Sirois, CA  
Daniel Stan, CA  
Valérie St-Onge, CA  
Guillaume St-Roch, CA  
Laurie Sylvestre, CA  
Marie-Claude Tardif, CA  
Maria Tataris, CA  
Sandra Tavares, CA  
Stéphanie Tessier, CA  
Guillaume Thériault, CA  
Mélanie Thibault, CA  
Stalline Toffeu Vanya, CA  
Jean-François Tremblay, CA  
Jérémy Tremblay, CA  
Daniela Trif, CA  
Evelyn Trotter, CA  
Riaz Turner, CA  
Virginie Vachon, CA  
Eric Van Acker, CA  
Jonathan Vandal, CA  
Daniel Vas, CA  
Pierre-Olivier Verdon, CA  
Adjoké Vieyra, CA  
Francis Villeneuve, CA  
Josip Vinski, CA  
Eric Wilson, CA  
Jessica Wong, CA  
Stewart Sin Him Yeung, CA  
Sara Yusuf, CA  
Michael Zambon, CA  
Nadine Zarka, CA  
Haohe Zhang, CA  
Mirko Zizka, CA

**CA** Comptables agréés  
du Québec

## ILS ONT PRIS LA BONNE DÉCISION !

Félicitations aux nouveaux membres  
de l'Ordre des comptables agréés  
du Québec.

Marie-Lise Gingras, CA  
Julie Girard, CA  
Julie Girard, CA  
Mathieu Girard, CA  
Sophie Girard, CA  
Olivier Gosselin, CA  
Patrice Gosselin, CA  
Anaïs Guanvic, CA  
Romi Goyal, CA  
Marie-Pier Grenier-Castilloux, CA  
Derek Grossi, CA  
Michèle Eve Guénette, CA  
Caroline Guindon, CA  
Derrick R. Gut, CA  
Laurice Hage, CA  
Geneviève Hamel, CA  
Jean-Philippe Hamel, CA  
Rostyn Hassani, CA  
Anne-Marie Henson, CA  
Simon Huot, CA  
Lyana Huynh, CA  
Frédéric Jacques, CA  
Hugues Jacques, CA  
Catherine Jean, CA  
Mélina Jean, CA  
Elsa Jimenez-Leconte, CA  
Ali Jinnah, CA  
Philippe Jolicoeur, CA  
Steve Joyal, CA  
Jérémy Joyal-Deslandes, CA  
Tania Kamal, CA  
Marc Kaouk, CA  
Tanya Karout, CA  
Michael Jeremy Katz, CA  
Jonathan Kishfy, CA  
Emily Taine-Yan Kwan, CA  
Virginie Labbé, CA  
Marie-Eve Labelle, CA  
Jacinthe Labelle-Deshaye, CA  
Corinne Laberge Valette, CA  
Yann Labonne-Mercier, CA  
Cindy Lachance, CA  
Samuel Lachance, CA  
Sophie Lachance, CA  
Josée Lachapelle, CA  
Nathalie Lacroix, CA  
Sophie Laferrière, CA  
Stéphanie Laflamme, CA

Manon Lemieux-Corriveau, CA  
Philippe Lépine, CA  
Veronica Mariana Lerma Tirado, CA  
Jessica Leroux, CA  
Cindy Lessard, CA  
Eve Lessard, CA  
William Lessard-Turmel, CA  
Elise Letellier, CA  
Mei-Hsin Li, CA  
Melanie Lim, CA  
Marie-Madeleine Lochet, CA  
Amélie Loiselle, CA  
Francis Loiselle, CA  
Abdelbasset Loulad, CA  
Aurélie Lüscher, CA  
Marilyn Lussier, CA  
Yao Ly, CA  
Nathalie Machado, CA  
Robert Macri, CA  
Jean-François Maher, CA  
Pierre-Luc Marcil, CA  
Elisabeth Marcotte, CA  
Randy Margalith, CA  
Geneviève Marquis, CA  
Jacinthe Marquis, CA  
Véronique Martel, CA  
Jean-Benoit Martin, CA  
Sarah Eve Martin, CA  
Lucie Massé, CA  
Steve Massicotte, CA  
André Mathieu, CA  
Marie-Pier Mathieu, CA  
Olivier Mayrand, CA  
Johanna Mc Nicoll, CA  
Nidia Mc Nicoll, CA  
Natasha Melillo Schelder, CA  
Marie-Eve Meunier, CA  
Sandra Migneault, CA  
Charaf-Eddine Missoum, CA  
Giovanni Molinaro, CA  
Audrey Mondor, CA  
Yasmine Morcos, CA  
Luigi Morelli, CA  
David Morin, CA  
David Morin, CA  
Karine Morissette, CA  
Sophie Morneau, CA  
Kathleen Morrison, CA

# CAISSE DE DÉPÔT UN PDG CONTROVERSÉ

## Claude Béland demande à Sabia de se retirer

KARIM BENEISSAIEH

L'ex-numéro un du Mouvement Desjardins, Claude Béland, a deux raisons majeures de rejeter la nomination de Michael Sabia à la tête de la Caisse de dépôt: il doute de sa compétence et il doute aussi de son attachement au Québec.

Il estime que M. Sabia devrait avoir le « beau geste » de se retirer de ce poste et de demander un processus de nomination transparent et sans controverse. « Écoutez, quand on a mis Richard Guay à la tête de la Caisse, il y avait des dizaines de candidats. C'est surprenant que quand M. Guay n'a pu continuer à son poste, il n'y avait plus de candidats. Il me semble que j'aurais choisi le deuxième, ou le troisième! »

M. Béland a fait ces déclarations hier matin dans un hôtel

du Vieux-Montréal, en marge de la présentation du rapport annuel du Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques, dont il est le président. M. Béland, qui a été président du Mouvement Desjardins de 1987 à 2000, s'est d'abord dit « inquiet » du bagage de M. Sabia à titre de PDG de BCE.

« J'ai suivi de près le dossier de BCE et je trouve qu'il n'a pas fait un travail extraordinaire. Je me demande si c'est ce genre de travail qu'il va faire à la Caisse de dépôt. Ça m'inquiète un peu. »

### Symbole

L'autre motif d'inquiétude, c'est l'aspect fortement symbolique de la Caisse de dépôt au Québec qui serait mal servi par une nomination comme celle de M. Sabia. « Le président de la

Caisse représente une institution québécoise fondamentale, culturelle, identitaire. Je trouve qu'il n'a pas le profil de ça. »

M. Béland, souverainiste convaincu, assure n'avoir aucune objection à voir un fédéraliste à la tête de l'institution. « Quand on parle des fédéralistes, ce ne sont pas des gens qui veulent exclure le Québec. Ça ne m'agace pas. Mais va-t-il avoir le « réflexe Québec » ? Ça, c'est dans son cœur ça, ce n'est pas dans la tête. Et je ne suis pas sûr qu'il ait ça dans le cœur. »

À cause de ces faiblesses, M. Béland souhaite que l'équipe entourant le PDG de la Caisse de dépôt soit plus présente. « J'espère qu'il va mettre son équipe en évidence. Je souhaite que la Caisse de dépôt ne soit pas toujours l'affaire d'un seul homme, mais une affaire d'équipe. »



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Claude Béland, qui a été président du Mouvement Desjardins de 1987 à 2000, s'est dit « inquiet » du bagage de Michael Sabia (notre photo) à titre de PDG de BCE.

## Levée de boucliers à Québec



DU BUREAU DE QUÉBEC

DENIS LESSARD

La nomination-surprise de Michael Sabia à la tête de la Caisse de dépôt et placement a provoqué une levée de boucliers à l'Assemblée nationale.

Selon la chef péquiste, Pauline Marois, il s'agit d'une « mascarade » tant il est clair que le premier ministre Charest a imposé ses vues, tout en prétendant respecter le processus de sélection prévu par la loi. Selon François Bonnardel, Jean Charest a « outrepassé et violé la loi pour imposer ce choix partisan ».

Pour M. Bonnardel, le gouvernement devrait convoquer les candidats à des séances à huis clos de commissions parlementaires pour permettre aux élus d'apprécier les prétendants à ce poste névralgique.

Le PQ comme l'ADQ s'en-

tendent sur un point: le choix de Michael Sabia est tellement mal avisé que le gouvernement devrait reprendre à zéro le processus de sélection.

À la période des questions hier, à l'Assemblée nationale, la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, a indiqué que M. Sabia n'aura pas droit à l'étonnante prime obtenue par son prédécesseur Henri-Paul Rousseau. Ce dernier avait bénéficié d'une indemnité de départ de 340 000\$ alors qu'il avait lui-même décidé de quitter l'organisme.

Mais M. Sabia aura droit aux autres primes au rendement, a précisé par la suite M<sup>me</sup> Jérôme-Forget. Ces primes avaient fait en sorte, par exemple, que M. Rousseau avait vu son salaire de base, d'environ 500 000\$ par année, frôler les 2 millions avec les primes au rendement.

Selon Pauline Marois, « quand on voit la Caisse perdre le quart de sa valeur, le moins qu'on pouvait espérer de la part du premier ministre, c'est qu'il respecte

les principes de bonne gouvernance ». Tous les commentateurs s'entendent pour dénoncer le choix du premier ministre, a-t-elle relevé, citant l'éditorialiste André Pratte et la chroniqueuse Sophie Cousineau, de *La Presse*.

**Selon Pauline Marois, « quand on voit la Caisse perdre le quart de sa valeur, le moins qu'on pouvait espérer de la part du premier ministre, c'est qu'il respecte les principes de bonne gouvernance ».**

Selon la chef péquiste, des acteurs importants de la communauté des affaires à Montréal, « dans les corridors », ne se gênent pas pour critiquer le choix de M. Sabia.

Selon Jean Charest toutefois, le processus de sélection a été respecté. Arrivé à la tête du conseil d'administration, Robert Tessier a repris les travaux au stade où ils étaient au moment où la Caisse avait choisi Richard Guay en sep-

tembre dernier – curieusement M. Sabia avait soutenu vendredi ne pas avoir été candidat à l'époque.

Pour lui, la surprise, c'est que la chef péquiste ne se soit pas dissociée sur-le-champ des « remarques regrettables », « xénophobes » des

anciens chefs péquistes Jacques Parizeau et Bernard Landry. Les deux anciens premiers ministres avaient attaqué M. Sabia comme représentant de la société « canadienne » plutôt que québécoise.

Jean Campeau était un ancien directeur du ministère des Finances quand le ministre Jacques Parizeau l'avait nommé à la Caisse. Jean Claude Scraire venait du cabinet de Marc André Bédard quand il a été nommé

vice-président puis président de la CDP. Mais selon M<sup>me</sup> Marois, à l'époque, le gouvernement ne prétendait pas avoir instauré un processus indépendant pour le choix du président de la Caisse. Ces choix avaient d'ailleurs obtenu l'adhésion de la communauté d'affaires. De la même manière, Robert Bourassa avait nommé le tandem Jean-Claude Delorme et Guy Savard à la tête de la CDP.

Critique aux finances pour le PQ, François Legault relève de son côté que M. Tessier a reconnu qu'une autre candidature était parvenue en fin de processus, mais qu'elle avait été mise de côté compte tenu de la proposition hors du commun que représentait M. Sabia.

Aussi, relève M<sup>c</sup> Jean Pierre Ouellet, un ancien collègue de M. Sabia dans l'opération de privatisation du Canadien National avait été nommé en catimini au sein du conseil de la Caisse, quelques jours avant qu'on rencontre l'ancien patron de BCE. C'est une indication supplémentaire que le choix était cousu de fil blanc, et M<sup>c</sup> Ouellet aurait tout au moins dû se récuser quand le conseil d'administration se prononçait sur la nomination de son ancien collègue.

## UN VOTE UNANIME

HÉLÈNE BARIL

Le conseil d'administration de la Caisse de dépôt a entériné à l'unanimité la nomination de Michael Sabia au poste de président et chef de la direction lors de sa réunion du 13 mars dernier.

Contrairement à son habitude, la Caisse a accepté de faire connaître la liste des participants à la réunion, et fait savoir que leur vote a été unanime en faveur de M. Sabia.

Comme le veut la règle, la nomination de l'ancien patron de BCE avait été recommandée au conseil d'administration par le comité des ressources humaines, un sous-comité du conseil.

Ce comité formé est formé de quatre personnes, soit le président du conseil, Robert Tessier, ainsi que de Jean-Pierre Ouellet, Michel Lavigne et André Trudeau.

Deux des membres de ce comité des ressources humaines n'étaient en poste que depuis quelques jours. Il s'agit du président du conseil,

Robert Tessier, nommé le 5 mars dernier, et de Jean-Pierre Ouellet, dont la nomination a été annoncée le 13 mars mais qui avait été nommé une semaine avant, selon le gouvernement.

Ont aussi voté les administrateurs dont le mandat est expiré mais qui sont toujours en poste. C'est le cas de la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, de Steven Cummings, président et chef de la direction de Placements Maxwell Cummings et Fils, et de Louise Charrette, administratrice de sociétés.

Fernand Perreault, qui a agi brièvement comme président et chef de la direction de la Caisse, a aussi voté avant de laisser sa place au nouveau grand patron.

Il n'a pas été possible de joindre les membres du conseil d'administration de la Caisse. L'un d'eux, André Trudeau, président de la Régie des Rentes du Québec, a fait savoir qu'il avait été entendu que toutes les questions des journalistes soient redirigées vers la Caisse de dépôt.

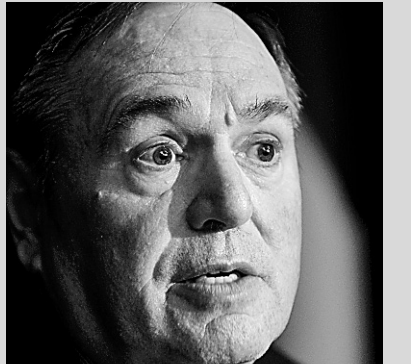


PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Robert Tessier



MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Jean-Pierre Ouellet

## La Caisse perd son VP communications

FRANCIS VAILLES

En pleine tourmente, la Caisse de dépôt et placement perd son vice-président responsable des affaires publiques, Mark Boutet, a appris *La Presse Affaires*.

Vendredi dernier, Mark Boutet a organisé sa dernière conférence de presse avec les médias, celle annonçant l'arrivée du nouveau PDG de la Caisse, Michael Sabia. Quelques heures plus tard, il quittait l'institution.

La Caisse traverse une période tumultueuse. Le 25 février, elle a annoncé des pertes annuelles records de près de 40 milliards de dollars pour l'année 2008. Et le 13 mars, la venue-surprise de Michael Sabia a suscité des ques-

**« L'annonce des résultats est l'événement de communication le plus important à la Caisse. Je ne pouvais tout simplement pas partir avant. »**

tions sur le processus de nomination à la Caisse.

Le départ de M. Boutet a été confirmé par la Caisse et par le principal intéressé. Mark Boutet, âgé de 45 ans, quitte la Caisse pour se joindre à Investissements PSP, qui est en quelque sorte une caisse de dépôt fédérale.

Mark Boutet y deviendra le vice-président aux communications et aux relations avec le gouvernement. Il entrera en fonction le 30 mars. « Je quitte pour un nouveau défi. La fonction communication qui m'est attribuée chez PSP est plus large qu'à la Caisse. Elle englobe les communications avec les déposants », nous a dit M. Boutet.

Le gestionnaire dit avoir annoncé son départ au début de février, une information corroborée par la Caisse. « L'annonce des résultats est l'événement de communication le plus important à la Caisse. Je ne pouvais tout simplement pas partir avant », dit M. Boutet.

Les deux parties ont donc convenu d'un départ à la mi-mars. L'arrivée du président du conseil, Robert Tessier, et du PDG, Michael Sabia, n'est aucunement liée à son départ, dit-il.

Au 31 mars 2008, PSP avait un actif net de 39,8 milliards, soit trois fois moins que l'actif net de la Caisse au 31 décembre 2008. Ses principaux déposants sont le régime de pension de la fonction publique fédérale et ceux de la GRC et des Forces armées canadiennes.

L'institution, qui compte 229 employés, a aussi perdu beaucoup d'argent avec le papier commercial. Au 31 mars 2008, elle en avait pour près de 2 milliards. Compte tenu de la crise des PCAA, PSP a dû prendre une perte spéciale de 450 millions, soit 22 % de la valeur nominale.

À la lumière des résultats des autres détenteurs de PCAA cette année, tout indique que PSP devra de nouveau dégonfler la valeur de ses PCAA d'un autre demi-milliard de dollars cette année.

Mark Boutet quitte la Caisse après y avoir passé un an. Au cours des trois années précédant son embauche à la Caisse, il avait travaillé pour le cabinet de relations publiques National à titre de vice-président, relations avec les investisseurs.

À la Caisse, Mark Boutet occupait un poste nouvellement créé. Auparavant, ses fonctions étaient ni plus ni moins occupées par Lucie Frenière, qui avait quitté l'institution à l'automne 2007.

## Un portefeuille sous surveillance

HÉLÈNE BARIL

La Caisse de dépôt vient de se choisir le président et chef de la direction le plus riche qu'elle n'ait jamais eu. Chez le plus grand investisseur institutionnel au Canada, le portefeuille personnel de Michael Sabia devrait faire l'objet d'une attention toute particulière.

Pour le moment, il est un peu tôt pour préciser ce genre de choses, a fait savoir hier le porte-parole de la Caisse, Maxime Chagnon. Il a toutefois pu dire que le nouveau patron devra se conformer au code d'éthique qui s'applique à tous les employés.

Ce code d'éthique prévoit que « les dirigeants doivent, pour leur part, confier à une fiducie dans

droit de regard la gestion de leur portefeuille ».

C'est ce qu'avait fait le prédécesseur de Michael Sabia, Henri-Paul Rousseau, lorsqu'il a quitté la Banque Laurentienne pour la Caisse de dépôt.

Pour éviter une controverse au sujet de ce qu'il allait faire avec les nombreuses actions de la Banque Laurentienne qu'il détenait, Henri-Paul Rousseau avait annoncé dès son entrée en fonction qu'il avait vendu l'ensemble de ses placements et remis l'argent à un fiduciaire responsable de lui constituer un nouveau portefeuille sans qu'il en connaisse le contenu.

Ce sont les règles qui s'appliquent depuis et le nouveau président devra s'y conformer.

Michael Sabia a quitté BCE six

mois avant la date limite prévue pour l'achat de l'entreprise par un consortium piloté par Teachers', la caisse de retraite des enseignants de l'Ontario.

M. Sabia n'a pas eu droit aux plantureuses primes prévues pour les dirigeants de BCE si la transaction avait réussi, mais il n'a pas quitté l'entreprise les mains vides, loin de là. Le montant exact de la rémunération versée par BCE à Michael Sabia ne sera pas connu avant au moins un mois, lorsque sera publiée la circulaire d'informations à l'intention des actionnaires. Tout ce qu'on sait, c'est que M. Sabia avait droit à une retraite de près de 1 million de dollars par année et à une compensation en argent de près de 10 millions à son départ. Et à beaucoup d'options d'achat d'actions.

AFFAIRE ZEMA FINANCES

# L'AMF ajoute 64 chefs d'accusation

MICHEL MUNGER  
LAPRESSEAFFAIRES.CA  
COLLABORATION SPÉCIALE

Le dossier de Zema Finances, où de petits investisseurs ont perdu environ 1,5 million de dollars, rebondit en cour pénale avec 64 nouveaux chefs d'accusation.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a déposé les chefs en Cour du Québec contre trois personnes, exigeant l'imposition de 732 000\$ d'amendes en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières.

L'individu qui intéresse le plus l'AMF est Rocco Di Stefano, ancien pasteur montréalais sur qui pèsent 40 nouveaux chefs d'accusation.

Le chien de garde des marchés financiers québécois lui reproche d'avoir agi à titre de courtier sans en avoir le droit, d'avoir aidé Zema Finances à procéder

à des placements de billets à ordre sans prospectus et d'avoir fourni de l'information fautive ou trompeuse.

M. Di Stefano, à qui l'AMF réclame 372 000\$ d'amendes, n'est pas étranger à ce genre

**L'individu qui intéresse le plus l'AMF est Rocco Di Stefano, ancien pasteur montréalais sur qui pèsent 40 nouveaux chefs d'accusation.**

En février 2008, il faisait l'objet de 46 chefs d'accusation et de réclamations de 414 000\$ au pénal pour des infractions semblables.

En décembre 2007, il se faisait interdire toute activité de courtage par le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières. Selon le Bureau, il a profité de sa notoriété et de son statut de représentant en assurances pour contacter des veuves. Il leur aurait offert de l'aide pour investir l'argent reçu des assurances, promettant des rendements pouvant aller jusqu'à 16% par année.

Les deux autres accusés visés par la poursuite annoncée hier sont Jean-François Cantin et Francine Lauzon. L'AMF a déposé respectivement 5 et 19 chefs ainsi que réclamé des amendes de 285 000\$ et 372 000\$.

L'AMF tentera de prouver en cour que ces deux personnes ont aidé Zema Finances à effectuer des placements en billets à ordre sans prospectus.

# Caterpillar licencie 2400 personnes aux États-Unis

ASSOCIATED PRESS

PITTSBURGH — Caterpillar a l'intention de licencier plus de 2400 personnes dans cinq usines des États de l'Illinois, de l'Indiana et de la Géorgie, le fabricant d'équipement lourd devant continuer de réduire ses coûts en raison du ralentissement économique.

Le plus important fabricant de matériel destiné aux secteurs minier et de la construction a vu ses ventes dégringoler, alors que l'économie mondiale, au ralenti, et la crise du crédit ont affecté à la baisse la demande pour ses produits, utilisés afin de construire à peu près tout, des résidences aux autoroutes.

Ces dernières années, l'entreprise avait connu une très forte croissance en raison du boom de la construction dans les pays en voie de développement.

En réaction à la détérioration des conditions économiques, Caterpillar a annoncé en janvier un plan de licenciements qui se traduira ultimement par 20 000 mises à pied. L'entreprise a également indiqué qu'elle réduirait d'au maximum 50% la rémunération de ses cadres de direction, en plus de proposer des indemnités pour départ volontaire à environ 25 000 de ses travailleurs américains.

Caterpillar, qui compte quelque 112 000 employés dans le monde entier, a aussi dit avoir imposé un gel de l'embauche.

L'entreprise – surtout connue pour ses gros véhicules jaunes – a indiqué que d'autres licenciements pourraient être nécessaires.

L'action de Caterpillar a gagné 41 cents US à 26,83\$US hier à la Bourse de New York.

# Le fraudeur type est un homme

LOUISE LEDUC

Quel est le portrait type du fraudeur au Canada? Dans les trois quarts des cas, le fraudeur est un homme. Un homme qui, le plus souvent, travaille pour son employeur depuis trois à cinq ans. Son âge? Entre 30 et 49 ans en moyenne.

C'est ce que révèle le Portrait du fraudeur canadien, la plus récente étude du groupe Juricomptabilité KPMG.

Attention avant de sauter aux conclusions hâtives, prévient la firme. Le fait que les hommes représentent les trois quarts des fraudeurs «ne signifie pas que les hommes sont trois fois plus malhonnêtes que les femmes, peut-on lire. Les hommes détiennent encore majoritairement les postes de direction et, de ce fait, ils ont plus d'occasions de passer à l'acte.»

Le rapport révèle par ailleurs que 69% des fraudes ont été commises à l'interne; 20% impliquaient des fraudeurs externes, tandis que 11% étaient le fruit d'une collaboration entre des complices à l'interne et à l'externe.

Fraude-t-on davantage quand on est au sommet de la pyramide? En fait, «62% des fraudes ont été commises par des employés non cadres, tandis que 22% impliquaient des membres de la haute direction», apprend-on.

Même si elle ne représente que 4% des cas de fraude, «la publication d'information financière mensongère est particulièrement préoccupante. (...) Lorsqu'elle est démasquée, elle peut générer un fort climat de stress dans l'entreprise. Il faut souvent retraiter les états financiers déjà publiés, ce qui déclenche généralement une enquête interne (...).»

Le niveau de scolarité des fraudeurs est par ailleurs très variable. Selon l'étude de KPMG, 40% n'avaient pas fait d'études postsecondaires, 30% en avaient fait, et 26% détenaient un diplôme universitaire ou un titre professionnel.

On fraude «par besoin personnel» (28%), parce que l'occasion s'est présentée (19%) ou par appât du gain (14%).

Les troubles de dépendance (alcool, drogues, jeu) n'ont été cités que dans 11% des cas.

Le fraudeur agit seul dans 73% des cas et la plupart des fraudes individuelles au Canada sont peu importantes: 71% des répondants ont déclaré que les pertes étaient inférieures à 100 000\$.

L'enquête pancanadienne a été réalisée auprès de 72 hauts dirigeants, généralement des chefs des finances ou des vice-présidents. Les entreprises sondées appartiennent à divers secteurs d'activité: énergie et ressources naturelles, services financiers, marchés de consommation et marchés industriels. Le quart de celles-ci déclarent des revenus de plus de 1 milliard de dollars canadiens, et 25% ont des revenus inférieurs à 100 millions de dollars canadiens.

Pour éviter de se retrouver avec des fraudeurs dans leurs rangs, KPMG suggère aux entreprises d'avoir un code d'éthique formel et un système rigoureux de présélection des nouveaux employés.

## Pour votre REER et votre CELI

# Prenez votre retraite quand vous le voulez, comme vous le voulez

## Les Portefeuilles de retraite Fidelity Passage<sup>MC</sup>

Ne laissez pas les marchés dicter le moment où vous prendrez votre retraite. Les Portefeuilles de retraite Fidelity Passage<sup>MC</sup> ajustent automatiquement le degré de risque en fonction des étapes de votre vie, afin de vous rendre moins vulnérable à la volatilité des marchés à l'approche de la retraite.

Les Portefeuilles de retraite Fidelity Passage<sup>MC</sup> vous aident à rester sur la bonne voie.

### Pourquoi choisir les Portefeuilles de retraite Fidelity Passage<sup>MC</sup>?

- **Fiabilité**  
Ils vous sont proposés par Fidelity, le plus grand fournisseur de solutions cycle de vie d'Amérique du Nord\*.
- **Expérience**  
Ils sont gérés selon une stratégie de placement éprouvée, fondée sur 15 années de recherches et d'essais à Fidelity.
- **Contrôle du risque**  
Ils visent la croissance au début, puis graduellement la prudence, pour préserver vos économies à l'approche de la retraite.

Appelez votre conseiller en placements.

CLIQUEZ [fidelity.ca](http://fidelity.ca)



\* Selon *Pensions & Investment*. Classement des gestionnaires des stratégies équilibrées/répartition de l'actif des régimes de retraite à cotisations déterminés, au 31 décembre 2007 (en dollars US). Veuillez lire le prospectus d'un fonds et consulter votre spécialiste en placements avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs verseront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des frais de maintien; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Fidelity Investments et Fidelity Passage sont des marques déposées de FMR LLC.

LA PRESSE AFFAIRES TECHNOLOGIES

# La crise est-elle favorable aux logiciels libres?

## De nombreuses entreprises adoptent des logiciels libres pour réduire leurs coûts

ALAIN MCKENNA  
**TECHNO.BIZ**  
COLLABORATION SPÉCIALE

Les logiciels libres sont de plus en plus populaires en entreprise. Il faut dire qu'en théorie, ils sont plus qu'attrayants, notamment avec cette promesse de réduction importante des coûts d'acquisition et d'utilisation. Sauf qu'en pratique, ce n'est pas aussi apparent. N'empêche: la crise qui a cours pourrait accélérer leur adoption.

De toute façon, cette adoption semble inévitable. La société Gartner estime que dans trois ans, pas moins de neuf entreprises sur dix intégreront au moins un logiciel libre dans leurs activités courantes. Elles risquent cependant d'être aux prises avec des problèmes techniques qui pourraient leur faire regretter un tel choix, préviennent-ils. «Dans bien des cas, l'offre, l'entretien et les frais d'utilisation vont demeurer identiques [à une solution propriétaire]», conclut Gartner.

Il faut dire qu'il existe de plus en plus de logiciels libres pour entreprises. Et des organismes pour offrir un soutien aux PME qui les adoptent. Celles-ci sont de plus en plus nombreuses. La société Infoglobe le constate: sa clientèle comprend de plus en plus de PME.

Même si, en fin de compte, les économies promises par des logiciels annoncés comme étant gratuits ne sont pas souvent au rendez-vous. Zineb Midafi, chargée de projets pour Infoglobe, explique: «C'est difficile de pouvoir quantifier les économies réelles. Au moins, ça évite d'avoir à payer une licence annuelle, ou d'avoir à faire des mises à jour forcées sans qu'on le veuille.»

Josianne Marsan est étudiante au doctorat en technologie de

l'information à HEC Montréal. Sa thèse porte justement sur les logiciels libres. Elle semble appuyer l'avertissement lancé par Gartner dans son étude: si l'offre de ces logiciels va grandissant, la demande, elle, se fait un peu à reculons. «Il y a des interrogations qui reviennent souvent», dit-elle. «Certaines entreprises ont simplement peur de l'inconnu, d'autres de l'absence de soutien technique pour ces logiciels.»

### Le poids du nombre

Bref, ce ne sera pas nécessairement l'eldorado promis par plusieurs. Mais la crise qui n'en finit plus semble favoriser les logiciels libres malgré tout. C'est ce que pense Pascale Tardif, ingénieure au Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM), une

**C'est la fragilité financière de certains géants, jusque-là perçus comme des intouchables, qui laisse l'impression que des solutions libres, développées de manière indépendante, pourraient s'avérer plus durables que leurs homologues propriétaires.**

spécialiste lorsqu'il est question de logiciels libres. «La crise va mener à une nouvelle façon de faire des affaires qui risque de faire une grande place aux logiciels libres», dit-elle. Sans être une solution de réduction des coûts qui pourrait sauver une entreprise en difficulté.

C'est plutôt la fragilité financière de certains géants, jusque-là perçus comme des intouchables, qui laisse l'impression que des solutions libres, développées par une communauté de développeurs indépendants, pourraient s'avérer plus durables que leurs homologues propriétaires. «Il y a un an, on pensait que General Motors était increvable», illustre l'ingénieure. Et aujourd'hui, ses clients se demandent qui assumera la garantie qu'elle offre sur tous ses véhicules si l'entreprise devait disparaître.

«Qu'est-ce qui nous dit que dans cinq ou dix ans, une entreprise dont les documents ont été rédigés dans une vieille version de Word pourra encore accéder à leur contenu?», demande Pascale Tardif. Poursuivant dans la métaphore automobile, elle ajoute: «Les logiciels libres sont comme les pièces d'une automobile.» On peut donc changer certaines pièces spécifiques au besoin, pas tout le véhicule. «Quand un logiciel est produit par une forte communauté de développeurs, c'est un produit de très grande qualité.»

Il faut dire que le CRIM prêche un peu pour sa paroisse. Le Centre montréalais présentait la semaine dernière son tout nouveau-né, un logiciel de gestion électronique des documents appelé Alfresco, qui s'opère tout à fait gratuitement.

Ce faisant, l'organisme montréalais s'implique pour aider à corriger le manque de soutien pour les PME québécoises. «C'est quelque chose que le CRIM peut faire», admet Pascale Tardif. «Ce n'est peut-être pas une véritable solution de réduction de coûts, mais c'est une façon plus intelligente de faire du logiciel.»



PHOTO AP

Avec le nouvel ordinateur portable Adamo, Dell fait concurrence au modèle ultraplât d'Apple.

# Dell lance un nouvel ordinateur haut de gamme ultraplât

AGENCE FRANCE-PRESSE

**NEW YORK** — Le fabricant informatique américain Dell a lancé hier sa marque haut de gamme Adamo, avec un premier ordinateur portable ultraplât à l'esthétique soignée, présenté comme le plus mince du marché, qui concurrence le modèle d'Apple lancé en janvier 2008.

Les ordinateurs de cette nouvelle gamme de Dell seront vendus entre 1999\$US (pour 1,4 Gigahertz et 2 Gigaoctets) et 2699\$US (pour 1,4 Ghz mais 4 GO) aux États-Unis. Mais on ne connaît pas les prix pour le marché canadien.

L'Adamo sera disponible à partir du 26 mars dans 24 pays d'Amérique, d'Europe, d'Asie et d'Océanie.

«Dell lance un portable pour millionnaire», s'étonnait hier l'analyste Douglas McIntyre sur le site 247WallSt.com, en esti-

mant que «ce programme montre à quel point Dell est déconnecté des tendances des consommateurs», surtout préoccupés actuellement par le souci de faire des économies.

De son côté, Apple contestait les affirmations de Dell et revendiquait toujours hier pour son MacBook Air la distinction d'ordinateur «le plus mince» du marché.

Selon les chroniqueurs spécialisés ayant pu comparer les deux appareils, celui de Dell serait plus mince au milieu (1,65 cm contre 1,93 cm), mais celui d'Apple plus mince sur les bords.

Mais tous s'accordent à souligner la différence de poids, Dell ayant privilégié la robustesse avec 1,8 kg, contre un peu moins de 1,4 kg pour le MacBook Air. L'ordinateur de Dell a également un profil plus anguleux, contrastant avec les arrondis de son rival d'Apple.

CYBERPRESSE.WORKOPOLIS.COM

LA PRESSE

# CARRIÈRES

ET EMPLOIS

Université du Québec à Trois-Rivières  
**UQTR**  
Bien placée pour le savoir

L'UQTR est une jeune université à dimension humaine solidement implantée dans son milieu et résolument branchée sur le monde scientifique. Avec ses 150 programmes d'études, dont plusieurs sont uniques au Québec et au Canada, l'UQTR se démarque grâce au dynamisme de sa communauté et à l'expertise de son corps professoral.

**Conseiller en santé et sécurité au travail et en biosécurité** Concours n° 1952

Le conseiller en santé et sécurité au travail et en biosécurité conseille la direction de l'Université, les unités académiques et administratives sur tous les aspects de la santé et de la sécurité au travail et de la biosécurité. Il contribue, en collaboration avec les différents intervenants, au maintien d'un environnement sain et sécuritaire pour la communauté universitaire. Il participe aux enquêtes et aux analyses lors d'incidents, d'accidents du travail et de maladies professionnelles, formule ses recommandations et fait un suivi des mesures correctives. Il s'assure du respect des formations ou des accréditations réglementées (SIMDUT, TMD, etc.).

Il est membre de différents comités en lien avec sa fonction.

Vous possédez un diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié jumelé à cinq années d'expérience pertinente. La détention d'une maîtrise sera considérée comme un atout. Une bonne connaissance des lois et règlements relatifs à la santé et sécurité au travail, aux matières dangereuses et à la biosécurité est requise.

Consultez notre site Web pour la description complète.

Veillez faire parvenir votre candidature, avant 17 h le 30 mars 2009, à M<sup>me</sup> Gloria Lavoie, Service de la gestion des personnels, Université du Québec à Trois-Rivières, 3351, boul. des Forges, C. P. 500, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7. Télécopieur : 819 376-5103. Courriel : SGP-concours@uqtr.ca

L'utilisation du masculin dans le texte, conforme à l'usage, ne vise qu'à son allègement stylistique. Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité en emploi.

www.uqtr.ca/postesofferts

**COSTCO WHOLESALE**

Détaillant de grande surface dans le domaine de la vente en gros et au détail, Costco exploite 76 entrepôts dans 9 provinces du Canada. Nos entrepôts offrent un environnement de travail au rythme rapide, dynamique et stimulant de même que de nombreux postes de premier échelon très bien rémunérés.

**COMMIS À L'ENTRETIEN TECHNIQUE**

Poste à temps plein  
Réparation et maintenance de machine et d'équipement de laboratoire optique

Vous devez posséder un diplôme d'études en électromécanique et être bilingue. Une expérience en systèmes électrique, mécanique, pneumatique et hydraulique serait de préférence.

DEVENEZ MEMBRE DE  
**NOTRE ÉQUIPE**

Salaires compétitifs, excellents avantages sociaux et occasions de carrière

Faire parvenir votre cv à l'attention de :  
Nicole Alarie  
3000, Jacques-Bureau  
Laval, (Québec) H7P 5P7  
Par courriel : nicole.alarie@costco.com  
Ou télécopieur : 450-978-6645

# JAPON

## Un mannequin robot, future vedette des défilés de mode

AGENCE FRANCE-PRESSE

**TSUKUBA** — Brune, coupe au carré bien nette, *Ucroa* est japonaise, elle mesure 1,58 m, pèse 43 kg, et ses parents la surnomment la «cybernétique humaine»: et pour cause, il s'agit du dernier robot humanoïde présenté lundi par des chercheurs nippons.

Une équipe de roboticiens de l'Institut des technologies industrielles avancées (AIST) a investi 200 millions de yens (2,5 millions CAN) et passé trois ans à concevoir cette créature à visage humain qui fera ses premiers pas sur les podiums des défilés de mode.

Pour dessiner ce prototype *Ucroa* — son nom technique —, ils ont étudié la morphologie de la gent féminine japonaise de 19 à 29 ans. «Notre projet était de concevoir un être qui ait une apparence proche de l'humain, remue de la même façon et puisse interagir avec lui», explique le directeur de ce programme, Shuji Kajida.

Cette cyberdame est cependant vêtue d'une combinaison métallique pour «signifier qu'elle est d'un autre type et éviter un sentiment de malaise que susciterait une trop grande ressemblance avec une femme», a confié le chercheur.

# AVIS DE DIVIDENDES

## BCE

Le 11 mars 2009, le conseil d'administration de BCE Inc. a déclaré les dividendes suivants, payables aux porteurs de ses actions à la fermeture des bureaux aux dates de référence indiquées :

	Dividende No.	Montant	Date de référence	Payable le
<b>Par action privilégiée de premier rang à dividende cumulatif rachetable :</b>				
• Série R	34	0,28375 \$	1 mai 2009	1 juin 2009
• Série S	109	Flottant	31 mars 2009	12 avril 2009
• Série S	110	Flottant	30 avril 2009	12 mai 2009
• Série T	10	0,281375 \$	1 avril 2009	1 mai 2009
• Série Y	95	Flottant	31 mars 2009	12 avril 2009
• Série Y	96	Flottant	30 avril 2009	12 mai 2009
• Série Z	26	0,2706875 \$	1 mai 2009	1 juin 2009
• Série AA	29	0,30000 \$	1 mai 2009	1 juin 2009
• Série AB	19	Flottant	31 mars 2009	12 avril 2009
• Série AB	20	Flottant	30 avril 2009	12 mai 2009
• Série AC	25	0,2875 \$	1 mai 2009	1 juin 2009
• Série AD	13	Flottant	31 mars 2009	12 avril 2009
• Série AD	14	Flottant	30 avril 2009	12 mai 2009
• Série AE	27	Flottant	31 mars 2009	12 avril 2009
• Série AE	28	Flottant	30 avril 2009	12 mai 2009
• Série AF	10	0,27500 \$	1 avril 2009	1 mai 2009
• Série AG	10	0,271875 \$	1 avril 2009	1 mai 2009
• Série AH	27	Flottant	31 mars 2009	12 avril 2009
• Série AH	28	Flottant	30 avril 2009	12 mai 2009
• Série AI	10	0,290625 \$	1 avril 2009	1 mai 2009

Les dividendes versés par BCE à des résidents canadiens sont des dividendes admissibles pour fins de l'impôt sur le revenu canadien.

Alain F. Dussault  
Secrétaire de la société, BCE Inc.

# DIRECTEUR LOGISTIQUE

Une entreprise de distribution située dans la couronne Nord de Montréal et comptant plus de 200 employés est à la recherche d'un Directeur Logistique. Ce dirigeant travaille sous la direction du Vice-président Finance et Administration.

Le nouveau cadre gère les activités d'approvisionnement, de réception, d'entreposage, de manutention et de livraison. Il obtient du marketing et des ventes les prévisions des quantités à acheter pour l'exercice à venir.

Il établit les politiques et pratiques de son secteur et s'assure de leur respect notamment, le maintien d'un niveau minimal mais suffisant des inventaires pour répondre rapidement à la demande, l'atteinte d'un taux optimal de rotation des stocks, le rendement des employés sous sa responsabilité, bref, la saine gestion de son secteur d'activité.

Fort d'une expérience pertinente d'au moins 5 années, il sait intervenir pratiquement, mobiliser ses collaborateurs et contribuer à la rentabilité de l'entreprise.

Le (la) candidat(e) recherché(e) possède un diplôme de 1er cycle logistique, en management ou en ingénierie; un diplôme de MBA peut être un atout.

Le salaire et les avantages sont concurrentiels.

S.v.p. faire parvenir votre curriculum vitae avant le 23 mars 2009 à l'adresse suivante : emploi\_2009@hotmail.com

**OURANOS**  
**Spécialiste « Impacts et adaptation »**  
**Coordonnateur gouvernemental**

Ouranos est un consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques. Le spécialiste pour le volet « Impacts et adaptation » agira à titre de représentant du gouvernement du Québec dans la mise en œuvre d'une programmation spécifique pour différents enjeux.

Une formation minimale de 2<sup>e</sup> cycle universitaire en sciences de l'environnement, de bonnes connaissances et expérience de travail en impacts et adaptation aux changements climatiques sont requis.

**Lieu de travail :** Québec (déplacements fréquents à Montréal)  
**Durée :** 1 an, renouvelable 2009 à 2013

Prière de consulter les détails de cette offre à : [www.ouranos.ca](http://www.ouranos.ca)

Votre candidature doit nous parvenir au plus tard le 31 mars 2009, à : [ressources.humaines@ouranos.ca](mailto:ressources.humaines@ouranos.ca)

# AIG: Washington toutes griffes dehors

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — L'administration Obama et les parlementaires américains continuaient hier de chercher un moyen de récupérer les millions de dollars offerts en primes à des responsables de l'assureur AIG alors que de nouvelles révélations alimentaient encore l'exaspération générale.

Le président Barack Obama a promis lundi de tout faire pour empêcher les cadres d'AIG, sauvé de la faillite par l'État, de profiter des dizaines de millions de dollars de primes, alors que le géant américain de l'assurance a bénéficié de 170 milliards US d'aides publiques depuis 2008.

Hier, le porte-parole de la Maison-Blanche, Robert Gibbs, a fait savoir que le secrétaire au

Trésor, Timothy Geithner, dont l'efficacité à éviter ces versements a été mise en cause par des experts, conservait la confiance du président.

Alors que la justice révélait simultanément que 11 cadres dirigeants avaient quitté AIG en dépit d'énormes primes pour les retenir, d'une somme cumulée de 42 millions US pour 10 d'entre eux, c'est du côté du Congrès que l'indignation s'est faite entendre hier le plus fort.

Un influent sénateur républicain, Charles Grassley, a même suggéré que les dirigeants qui avaient décidé de verser 450 millions US de primes devraient envisager de se suicider. Il s'est repris un peu plus tard, assurant qu'il s'agissait de « rhétorique ».

Le chef de la majorité démocrate au Sénat, Harry Reid, a de

son côté lancé un ultimatum à AIG, lui enjoignant de renégocier les contrats des primes accordées à ses cadres, sous peine de lancement d'un texte législatif destiné à imposer ces primes.

## Sauvetage nécessaire

L'État américain veut absolument garder l'assureur en vie afin de ne pas provoquer par sa chute une onde de choc se répercutant dans le monde entier. Mais AIG, qui a accusé des pertes vertigineuses en 2008, est tout sauf tiré d'affaire en dépit de quatre plans de sauvetage gouvernementaux.

Et les pouvoirs publics ont peu de marge de manoeuvre puisque les primes en question sont contractuelles.

La sous-commission du Sénat des marchés de capitaux, des assurances et des entreprises finan-

cées par fonds publics a annoncé la convocation aujourd'hui du PDG d'AIG, Edward Liddy, qui a pris les rênes en septembre dernier seulement, après le coûteux sauvetage orchestré par la Réserve fédérale américaine (Fed).

Le président de la sous-commission, le démocrate Paul Kanjorski, s'est dit dans un communiqué « extrêmement déçu » de voir de telles sommes versées à « des salariés dans le secteur même qui a causé l'effondrement de l'entreprise ».

Du côté de la Chambre des représentants, le leader de la majorité démocrate, Steny Hoyer, a estimé que « la solution la plus adaptée (était) tout simplement qu'ils rendent l'argent ».

L'influent représentant démocrate, Barney Frank, a enfin déclaré que l'État américain

devait exercer ses « droits de propriété » sur AIG qu'il contrôle à 80 %. « Nous possédons la plus grande partie de la société. Et nous disons maintenant, en tant que propriétaires: non, je ne vous paye pas cette prime. Vous n'avez pas été performant, vous n'avez pas rempli le contrat », a argumenté le président de la commission des services financiers de la Chambre.

« Nous devrions entamer des actions en justice pour récupérer ces primes », a-t-il avancé.

Selon le ministre de la Justice de l'État de New York, Andrew Cuomo, un des cadres dirigeants d'AIG, qui est parti depuis, a perçu à lui tout seul « 4,6 millions US ». Au total, 73 cadres ont reçu des primes d'un montant de 1 million US et plus et sept ont reçu plus de 4 millions US chacun.

# Sursaut immobilier aux États-Unis

## SURSAUT

suite de la page 1

### Le fond du baril?

Les causes du regain de février demeurent assez floues. Selon l'économiste Millan Mulraine, de TD Valeurs mobi-

lières, le temps plus doux qu'en janvier pourrait avoir joué un rôle.

Qu'importe les raisons, « il ne s'agit en aucun cas d'un signe que la correction du marché immobilier américain tire à sa fin », écrit M. Mulraine dans un rapport.

Ce sont surtout les immeubles multilogements qui ont contribué à la hausse. Le nombre de condos et maisons en rangée mis en chantier a bondi de 80 % entre janvier et février, tandis que la construction d'unifamiliales a progressé de 1 %.

Les économistes sondés par l'agence Bloomberg s'attendaient en moyenne à 450 000 nouvelles mises en chantier le mois dernier. Le chiffre réel dépasse de loin leurs estimations, mais il demeure 47 % inférieur au nombre de projets entamés en février 2008.

« Et c'est à peine le quart des mises en chantier qui se faisaient il y a trois ans », précise Francis Généreux, de Desjardins.

Le nombre de permis de bâtir, pour sa part, a grimpé de

3,5 % entre janvier et février, à 547 000, a indiqué hier le département américain du Commerce. C'est 44 % de moins qu'il y a un an.

Malgré les perspectives qui demeurent maussades pour les prochains mois, les grands constructeurs immobiliers américains ont profité de la bonne nouvelle d'hier sur les marchés. L'indice S&P 500 de la construction résidentielle a bondi de 6,9 % en Bourse.

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

**AÉROPORTS DE MONTRÉAL**  
**DEMANDE DE PROPOSITIONS**  
**4D-1501-9-018**

Acquisition de poteaux de contrôle de foule à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal

Les soumissionnaires peuvent obtenir plus d'informations sur cette DDP en visitant le site Internet d'ADM : [www.admtl.com](http://www.admtl.com)

**APPEL D'OFFRES**

**Projet:** Acquisition de dix (10) véhicules utilitaires Saturn VUE hybride

**Dossier:** P09-010

**Ouverture:** Le 9 avril 2009 à 11 h 00 (heure locale)

Document disponible au coût de cinquante dollars (50\$) (argent comptant ou chèque visé) non remboursable, à compter du mercredi 18 mars 2009 à 9 h 00, au Service des achats du RTL, 1150, boul. Marie-Victorin, Longueuil.

Un cautionnement de soumission est requis pour soumissionner.

Pour informations, s'adresser au (450) 442-8600 poste 8607.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 15h00.

**Réseau de transport de Longueuil**  
[rtl-longueuil.qc.ca](http://rtl-longueuil.qc.ca)

**Parc Jean-Drapeau Appel d'offres**

**Travaux d'aménagement paysager**

La Société du parc Jean-Drapeau désire obtenir de soumissions pour la réalisation de travaux d'aménagement paysager aux abords du pavillon de la Jamaïque, situé sur l'île Notre-Dame, au parc Jean-Drapeau. Les travaux consistent essentiellement en l'excavation et au nivellement du site, en la mise en place de nouveaux revêtements granulaires et de pavés de béton, en la construction de nouvelles terrasses et mobiliers en bois et enfin en la mise en place de gazon en plaques et de diverses plantations.

Les documents pourront être obtenus à partir du **jeudi 19 mars 2009**, de 9 h à 16 h, en s'adressant à l'entrée principale du pavillon du Canada, au 1, circuit Gilles-Villeneuve, Montréal, via le pont de la Concorde, moyennant un montant non remboursable de 100 \$, taxes incluses, payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé à l'ordre de la Société du parc Jean-Drapeau.

**Visite obligatoire des lieux :**  
**le mardi 31 mars à 10 h, au pavillon de la Jamaïque, île Notre-Dame, parc Jean-Drapeau**

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées à la Société du parc Jean-Drapeau, pavillon du Canada, 1, circuit Gilles-Villeneuve, Montréal (Québec) H3C 1A9, seront reçues jusqu'à 11 h 00, le mercredi 8 avril 2009. Les enveloppes seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

**La Société du parc Jean-Drapeau ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et elle n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.**

Christian Ouellet  
Directeur général

**COLLÈGE MONTMORENCY**

**Appel d'offres public AO-2008-007**  
**Exploitation d'une concession de service de restauration**

Le Collège Montmorency, un collège d'enseignement général et professionnel situé à Laval, demande des soumissions pour l'exploitation d'une concession de services de restauration comprenant un point de service principal (cafétéria), un point de service en soutien à la communauté (café étudiant) et comptant actuellement 26 distributeurs automatiques.

Le contrat s'étendra sur une période minimum de 3 ans, suivie de 2 années optionnelles, le tout débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Les documents de soumission seront disponibles le 16 mars 2009 sur SEAO au coût prévu par ce service. Une rencontre d'information et la seule visite des lieux aura lieu le mardi 24 mars 2009 à 10 h à la cafétéria du Collège.

Les soumissions cachetées devront être acheminées avant 11 h, le mardi 14 avril 2009, à l'attention de:

Service des ressources matérielles  
Appel d'offres # AO-2008-007, Bureau C-1520  
475, boulevard de l'Avenir  
Laval (Québec) H7N 5H9

L'ouverture des soumissions est publique et aura lieu à 11 h au même endroit. Pour toute information, contactez madame Nathalie Pomerleau au 450 975-6100, poste 6155. Le Collège Montmorency ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Serge Patry, ing., directeur  
Service des Ressources matérielles  
1755006

**AVIS PUBLIC**

**PRENEZ AVIS QUE LA STM A ADOPTÉ, LE 10 MARS 2009, LE RÈGLEMENT SUIVANT :**

- **Règlement R-022-3-1** intitulé « Règlement modifiant le règlement R-022-3 concernant le Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal – CSN) ».

Ce règlement peut être consulté à la STM, en communiquant au 514-280-5213 pour prendre rendez-vous.

Christian Portelance  
Secrétaire général adjoint

**STM**

**Appel d'offres**

**Montréal**

Service des infrastructures, transport et environnement  
Direction de la production de l'eau potable  
Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275 rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal H2Y 1C6, pour:

**Catégorie :** Fourniture d'équipement  
**Appel d'offres :** 9889  
**Descriptif :** Préachat de deux (02) groupes électrogènes mobiles pour les stations de pompage Châteaufort et Vincent D'Indy  
**Date d'ouverture :** 15 avril 2009  
**Dépôt de garantie :** 10% (cautionnement ou chèque visé)  
**Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 18 mars 2009 à l'usine Atwater, 3161, rue Joseph, porte 25, 2<sup>e</sup> étage, **Tour SUD**, Verdun, H4G 1H8 (entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h), contre un paiement de 90 \$, non remboursable.  
**Renseignements :** Khaled Bahari, ing. 514 872-2628  
**Vente du cahier des charges :** Lisette Lallemand  
Téléphone : 514 872-7941  
Télécopieur : 514 872-2898  
Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de: **Ville de Montréal.**  
Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.  
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.  
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.  
Montréal, 18 mars 2009

Le greffier de la Ville  
M<sup>e</sup> Yves Saindon

**Appels d'offres**

**Montréal**

Service des affaires corporatives  
Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal H2Y 1C6, pour:

**Catégorie :** Services Professionnels  
**Appel d'offres :** 09-10949  
**Descriptif :** Services professionnels pour l'acquisition et l'implantation d'un progiciel de technologie récente pour supporter l'annotation et la consolidation des conventions collectives et autres conditions de travail à la Ville de Montréal.  
Une séance d'information obligatoire aura lieu le 24 mars 2009, à 13 h 30, au 1555 Peel, 14<sup>e</sup> étage, salle Le Corail.  
**Date d'ouverture :** 6 avril 2009  
**Dépôt de garantie :** aucun  
**Renseignements :** Ghislaine Lachapelle, agente d'approvisionnement 514-872-1858  
**Catégorie :** Biens et services  
**Appel d'offres :** 09-10989  
**Descriptif :** Pantalons d'uniformes (cargo et autres), SPVM  
**Date d'ouverture :** 6 avril 2009  
**Dépôt de garantie :** 2 % (chèque visé ou cautionnement)  
**Renseignements :** Christian Bigué, agent d'approvisionnement 514-872-6935  
**Documents :** Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 18 mars 2009 au Service des affaires corporatives, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2M 1Z4, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30, contre un paiement de 50 \$, non remboursable. Veuillez apporter, sans faute, votre carte d'affaires ou la remettre à votre messenger.  
**Vente du cahier des charges :**  
Téléphone: 514 872-1000  
Télécopieur: 514 872-2519  
Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque visé à l'ordre de: Ville de Montréal.  
Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.  
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.  
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.  
Montréal, le 18 mars 2009

Le greffier de la Ville  
Me Yves Saindon

**Chambre des notaires du Québec**

**AVIS DE RADIATION**

Prenez avis que **Francine Therrien**, autrefois notaire à Blainville, a été radiée de façon temporaire du Tableau de la Chambre des notaires du Québec, pour une période de deux cent soixante-dix (270) jours aux termes d'une décision rendue par le Conseil de discipline, le 17 décembre 2008, laquelle est devenue exécutoire le 6 mars 2009.

Le 21 juin 2006, le Conseil de discipline a déclaré l'intimée coupable notamment des infractions suivantes :

**Chef n° 1 :** À Blainville, depuis le 29 février 1996, avoir fait défaut, dans les plus brefs délais, de veiller à la signature d'un acte de radiation relié à un dossier.

**Chef n° 3 :** À Blainville, le ou vers le 27 mai 2005, avoir entravé l'enquête d'un syndic adjoint en déclarant faussement qu'elle avait fait parvenir à une institution financière une lettre et des documents, alors que la lettre n'a été adressée à cette dernière que le 27 juillet 2005.

**Chef n° 4 :** À Blainville, avoir fait défaut de répondre, dans un délai raisonnable, aux demandes d'un syndic adjoint, contenues à sa lettre du 15 novembre 2005.

**Chef n° 5 :** À Blainville, entre le 26 mars 1996 et le 24 mai 2005, avoir fait défaut, dans les plus brefs délais, de veiller à la signature d'un acte de radiation relié à un autre dossier.

Le tout en contravention aux dispositions des articles 21.6 sur le *Règlement sur la tenue des dossiers et des études des notaires* ((1995) 127 G.O. II, 1923 [R.R.Q., c. N-2, r. 15.3]), 3.03.01 du *Code de déontologie des notaires* (R.R.Q., 1981, c. N-2, r.3), 13, 23, 56 9o, 59 du *Code de déontologie des notaires* ((2002) 134 G.O. II, 5969 [R.R.Q., c. N-3, r.0.2]), 114 du *Code des professions* (L.R.Q., C-26), et, à défaut d'application de ces dispositions, elle a posé un acte dérogatoire à l'honneur ou à la dignité de sa profession ou à la discipline des membres de l'Ordre aux termes de l'article 59.2 du *Code des professions* (L.R.Q., C-26).

Le Conseil de discipline a imposé à l'intimée notamment une radiation temporaire de quatre-vingt-dix jours pour chacun des chefs # 1 et #3 à #5. Les périodes de radiation temporaire imposées sur les chefs #1, #4 et #5 sont consécutives alors que la période de radiation temporaire imposée sur le chef #3 est concurrente.

Le Conseil de discipline a ordonné la publication d'un avis de ladite décision dans un journal circulant dans le lieu où l'intimée a son domicile professionnel et dans tout autre lieu où l'intimée a exercé ou pourrait exercer sa profession.

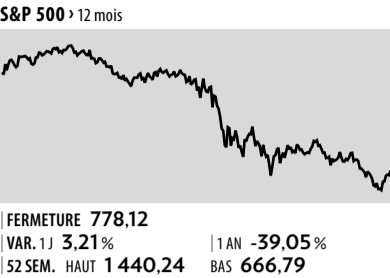
Montréal, le 12 mars 2009.

Sylvie Bédard, notaire  
Secrétaire adjoint du Conseil de discipline

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LES BOURSES

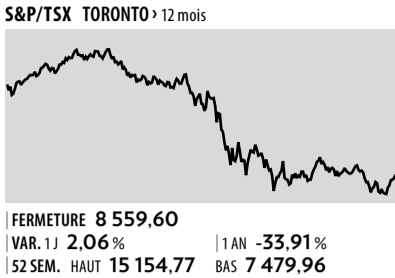
> ÉTATS-UNIS



> DANS LE MONDE

Table of international market performance. Columns: FERMETURE, VARIATION 1 J (\$), (%). Rows include Brazil Bovespa, DJ Euro Stoxx 50, FTSE 100, Nikkei 225, S&P/ASX 200, Shanghai, Swiss Market.

> CANADA



PLUS ACTIFS

Table of top active stocks in Canada. Columns: TICKER, VOLUME, FERM (\$), VAR (%). Rows include Horizons Betapro, IShares CDN S&P/T, Manulife Financ., Uranium One Inc., Paladin Energy, etc.

TITRES GAGNANTS

Table of top performing stocks. Columns: TICKER, VOLUME, FERM (\$), VAR (%). Rows include Brompton Lifeco/A, Energy Split C, Sherritt Inter., etc.

EN \$

Table of top performing US dollar stocks. Columns: TICKER, VOLUME, FERM (\$), VAR (%). Rows include Fairfax Financial, Research in Motion, Central Goldtrust, etc.

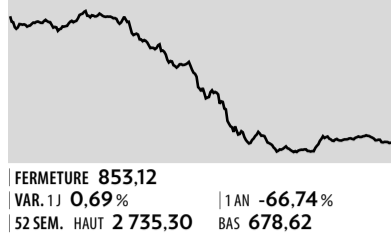
TITRES PERDANTS

Table of underperforming stocks. Columns: TICKER, VOLUME, FERM (\$), VAR (%). Rows include Forsys Metals, TerraVest, CA Bancorp Can., etc.

EN \$

Table of underperforming US dollar stocks. Columns: TICKER, VOLUME, FERM (\$), VAR (%). Rows include Manulife Financ., E-L Financial Corp., Horizons Beta Na., etc.

TSX CROISSANCE PETITES CAPITALISATIONS > 12 mois



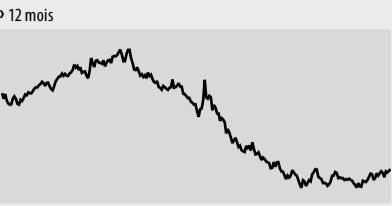
PLUS ACTIFS

Table of top active small cap stocks. Columns: TICKER, VOLUME, FERM (\$), VAR (%). Rows include Gold Wheaton Gold, Stealth Minerals, Falcon Oil & Gas, etc.

CONSULTEZ les cotes boursières en tout temps sur lapresseaffaires.com

PÉTROLE

West Texas Intermediate, contrat à terme



FONDS INDICIELS

Table of fund performance. Columns: FOND, FERM., 1 J (\$), 1 J (%), 1 AN (%). Rows include S&P/TSX comp., S&P/TSX 60, S&P/TSX fin., etc.

CANADA LPA 100 (QUOTIDIEN)

La Presse Affaires présente une sélection de 100 titres inscrits à la Bourse de Toronto.

Large table of 100 Canadian stocks. Columns: FERMETURE (\$), VARIATION 1 J (\$), (%), VOLUME (100), VAR. CETTE ANNÉE (%), VAL. B. (M \$), 52 SEMAINES HAUT, BAS, DIV. ANN. Sections include Technologies, Énergie, Finance, Télécoms, Services Publics, Consommation Autre, Santé, Industrielles, Consommation Courante, Matériaux.

EN BREF

Bombardier

MOINS DE JETS D'AFFAIRES > Un analyste de l'industrie aéronautique s'attend à ce que Bombardier revoit de nouveau à la baisse ses prévisions en ce qui a trait à ses livraisons de jets d'affaires, le mois prochain, en raison de la récession. Les livraisons devraient chuter de 25 % cette année, comparativement à la baisse de 10 % tout d'abord prévue par Bombardier, a dit croire Cameron Doerksen, de la firme Partenaires Versant. L'analyste prévoit que les livraisons totales de jets d'affaires reculeront à 180 appareils, alors qu'elles se sont établies à 239 unités l'an dernier. Elles diminueront davantage en 2010, à 144, cela représentant une glissade de 40 % par rapport à celles de l'année fiscale 2009. Les actions de l'entreprise ont fortement chuté cette année, étant descendues à un plancher de 2,22 \$ à la Bourse de Toronto, en baisse de 75 pour cent par rapport au sommet de 8,97 \$ atteint lors des 52 dernières semaines. Hier, elles valaient 2,92 \$, en recul de 0,68 cent par rapport à leur taux de clôture de la veille.

LA PRESSE CANADIENNE

Technologies 20-20

LES PROFITS BAISSENT > Technologies 20-20, fournisseur de logiciels de design d'intérieur 3D et de fabrication de meubles, a vu ses profits du premier trimestre diminuer substantiellement d'une année à l'autre. Pour la période de trois mois terminée le 31 janvier dernier, l'entreprise (qui produit ses résultats financiers en dollars américains) a enregistré un bénéfice net de 179 000 \$US, ou un cent US par action, contre 524 000 \$US, ou trois cents US par action, un an plus tôt. La baisse, a expliqué la compagnie hier en publiant ses résultats, est attribuable à des pertes de change de 1,3 million US. Les revenus totaux de Technologies 20-20 ont également diminué, passant de 16,8 millions US au premier trimestre terminé le 31 janvier 2008, à 15,6 millions US pour la période correspondante cette année. Le recul est de 6,9 %.

LA PRESSE CANADIENNE

Cominar

STATU QUO > Le Fonds de placement immobilier Cominar a réalisé un bénéfice net de 6,32 millions au cours de son quatrième trimestre de 2008 terminé le 31 décembre dernier, en légère baisse par rapport à celui de 6,36 millions obtenu un an plus tôt. Par part, le bénéfice net est resté inchangé d'une année à l'autre à 14 cents. Les revenus de l'entreprise pour le quatrième trimestre de 2008 se sont élevés à 62,36 millions, en hausse par rapport à ceux de 53,22 millions obtenus un an auparavant. La hausse est de 17,2 %. Pour l'exercice 2008 dans son ensemble, le bénéfice net de Cominar a été de 25,03 millions, ou 55 cents par part, contre 29,24 millions, ou 69 cents par part, l'année précédente. Les revenus ont, de leur côté, augmenté de 29,4 %, passant de 181,87 millions en 2007, à 235,34 millions en 2008.

LA PRESSE CANADIENNE

VOS PLACEMENTS

ANALYSE TECHNIQUE

Que faire avec l'or?

HUGO FONTAINE

Avec une dernière montée freinée au prix de 1000 \$ l'once, l'or devrait repartir vers les 700 \$US, selon les observations de Jean-Marc Bourgiveau, analyste de marché chez Jitney Trade.

Depuis la forte hausse de 2003 à mars 2008, qui s'est terminée par une euphorie des commodités et un métal jaune sur la marque symbolique de 1000 \$US l'once, l'or s'est dégonflé, note l'analyste. Le dégonflement après la bulle a fait passer l'once de 1000 à 680 \$, avant qu'une nouvelle poussée ne le ramène au seuil du mille.

« Cette récente poussée, d'octobre 2008 à février 2009, est due uniquement aux capitaux cherchant refuge suite à la débâcle des actions, explique M. Bourgiveau. Puis les marchés d'actions ont trouvé un peu de support, quelques acheteurs anticipant une légère reprise pour la fin 2009, début 2010. »

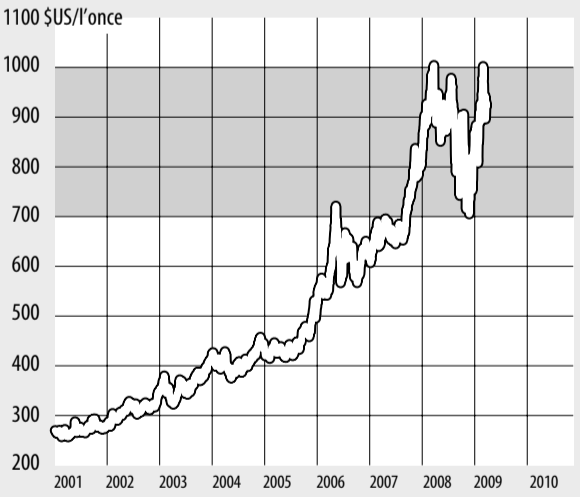
L'or a donc subi des prises de profits. « Le refuge est un peu moins utile », dit l'analyste. Malgré toutes les peurs récentes des investisseurs, l'once n'a pas clairement franchi la barre symbolique de 1000 \$, restant borné entre 700 et 1000 \$ depuis plus d'un an.

« Le rebond des indices d'actions est un peu jeune, c'est pourquoi l'once n'a reculé que de 100 \$, soutient M. Bourgiveau. Il reste des acheteurs de refuge qui continuent de se protéger contre une poursuite de baisse des indices d'actions. »

« En fait, être acheteur d'or actuellement, c'est anticiper une nouvelle débâcle des indices d'actions, poursuit l'analyste. Ce à quoi je ne crois pas. Les indices d'actions devraient se stabiliser pendant quelques mois. L'or devrait subir encore des prises de profits et aller tranquillement tester la borne basse de 700 \$.

Pour prendre connaissance de l'avis de non-responsabilité de la firme, consultez le www.jitneytrade.com

LE PRIX DE L'OR DEPUIS 2001



ÉTATS-UNIS LES GÉANTS (QUOTIDIEN)

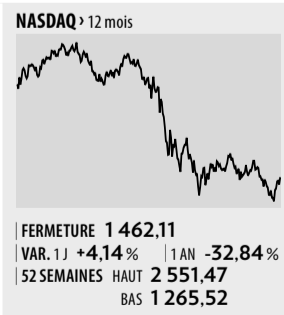
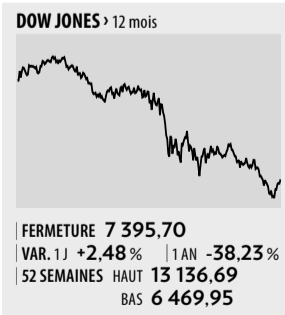


Table of top US stocks. Columns: TICKER, FERMETURE (\$ US), VARIATION 1 J (\$ US), (%), VAR. CETTE ANNÉE (%), 52 SEMAINES HAUT, BAS. Rows include 3M, Abbott Laboratories, Altria, American Express, Apple, AT&T, Berkshire Hath., Boeing, Chevron, Cisco Systems, Citigroup, Coca-Cola, Comcast-CI A, Conocophillips, Eli Lilly & Co., Exxon Mobil.

Table of US stocks. Columns: TICKER, FERMETURE (\$ US), VARIATION 1 J (\$ US), (%), VAR. CETTE ANNÉE (%), 52 SEMAINES HAUT, BAS. Rows include General Electric, Genentech, Goldman Sachs, Google, Hewlett-Packard, Home Depot, Intel, Intl Business Machines, Johnson & Johnson, JPMorgan Chase & Co, Medtronic, Merck & Co, Microsoft, Morgan Stanley, Motorola, News Corp, Oracle, PepsiCo, Pfizer, Philip Morris, Procter & Gamble, Schlumberger, United Health, Time Warner, United Parcel Serv., United Technologies, Verizon Comm., Walgreen, Wal-Mart Stores, Wal-Disney, Wellpoint, Wells Fargo, Wyeth.

▲> Indique un titre dont la valeur a gagné ou perdu 1 % et plus par rapport à la fermeture de la séance précédente. / Caractères gras : Indiquent une société dont l'action a atteint un haut ou un bas de 52 semaines en cours de séance. / Caractères italiques : Titres triés par ordre décroissant (secteurs et actions). / M \$ : Millions de dollars. / Ce tableau présente les titres québécois dont la valeur boursière est supérieure à 300 millions et les autres titres canadiens dont la valeur boursière est supérieure à 3 milliards. La liste des titres est sujette à une révision périodique.

▲> Indique un titre dont la valeur a gagné ou perdu 1 % et plus par rapport à la fermeture de la séance précédente. / Caractères gras : Indiquent une société dont l'action a atteint un haut ou un bas de 52 semaines en cours de séance. / \$ US : Millions de dollars / Réalisé à partir d'une liste des plus grandes entreprises américaines inscrites à la Bourse de New York et au NASDAQ.



# TÊTES D'AFFICHE

DENIS LAVOIE

## Aide et entraide québécoises

En plus de soutenir les pays pauvres par des dons et actions bénévoles (L'œuvre Léger - les œuvres du cardinal Léger, au Québec et en Afrique - la Fondation Paul-Gérin-Lajoie, Oxfam-Québec, Développement et Paix - d'origine catholique -, la Fondation Marcelle et Jean Coutu - privée et discrète, absente du Net -, etc.), les Québécois soutiennent aussi leurs organismes communautaires locaux, que ce soit par des collectes faites en milieu de travail (la part la plus payante de la campagne de Centraide), ou par l'intermédiaire de différentes organisations locales, comme les Chevaliers de Colomb et les Filles d'Isabelle (de filiation catholique et américaine) et les clubs sociaux (Cercles de fermières - pour femmes québécoises -, Kiwanis, Lions, Optimistes, Richelieu - seul club social entièrement francophone -, Rotary, pour la plupart succursales d'organisations américaines), ces groupes sociaux offrant aussi bien de l'aide internationale qu'une grande implication locale. En région, ces «clubs de service» sont plus visibles, s'affichant aux entrées des municipalités et occupent plus de place dans la presse locale qu'en métropole où ils ne sont pas moins actifs.

## Dons annuels des employés de la STM

La collecte annuelle de bienfaisance auprès des employés et retraités de la Société de transport de Montréal a dépassé son objectif, permettant de distribuer 737 979,98\$ à quatre organismes dans les proportions suivantes: Centraide du Grand Montréal: 157 468,77\$; Croix-Rouge canadienne, division du Québec: 131 000,95\$; Partenairesanté-Québec: 126 732,37\$; Réchaud Bus: 322 777,89\$. De plus, la collecte faite dans le métro fin novembre a rapporté 63 515\$, les employés de la STM ayant ajouté 18 000\$ en dons pour offrir 81 454\$ aux familles dans le besoin en fin d'année.

## 60 ans d'engagement à Verdun

Le Club Richelieu de Verdun a 60 ans, anniversaire qu'on souligne en ces termes: «Depuis 1949, des hommes et des femmes d'affaires de Verdun organisent bénévolement des activités de financement pour venir en aide à la jeunesse verdunoise.» Rappelons l'engagement d'un autre club local, le Rotary de Laval, pour la cardiologie de l'hôpital Cité de la Santé (précédente Chronique), afin de souligner que les clubs sociaux sont des incubateurs de projets d'aide et de soutien d'organismes communautaires, formant un maillon de la chaîne d'organismes qui font du bien, mais...

## La crise fait mal

«En réponse à la situation économique mondiale et à la volatilité des marchés financiers, le Rotary International et la Fondation Rotary doivent, comme beaucoup d'organisations caritatives, prendre des décisions difficiles... Lors de la réunion de janvier 2009, les administrateurs de la Fondation ont réduit de 16,3 millions de dollars le budget 2008-2009 des subventions humanitaires...», note-t-on par ailleurs sur le site (www.rotary.org) de cette organisation internationale, où on précise que: «Les investissements de la Fondation Rotary ont subi d'importantes pertes...»

## Dons de céréales

Du 23 février jusqu'à la fin du mois de mars, chaque fois que vous achetez une boîte de céréales Shredded Wheat de la compagnie Post dans les épiceries partout au pays, une autre boîte de céréales sera donnée aux banques alimentaires locales (source: Banques alimentaires Canada).

## Popotes roulantes

«En 2008, les 16 000 bénévoles des 300 popotes du Québec ont servi plus de 1 million de repas chauds ou congelés à une clientèle composée aux deux tiers de personnes âgées de plus de 71 ans et, dans une proportion de 64%, de femmes», souligne Réjean Dionne, directeur du Regroupement des popotes rou-

lantes et autres services alimentaires bénévoles (PRASAB), qui coordonne la Semaine québécoise des popotes roulantes (16 au 21 mars). Fait à noter: «la première popote québécoise a vu le jour, à Wetmount...», nous apprend le communiqué du Regroupement.

## Fonds Écomunicipalité IGA

Les marchands IGA de la région de Montréal viennent d'annoncer l'octroi de 74 400\$ à 14 projets (Société du parc Jean-Drapeau, Centre d'Écologie Urbaine de Montréal, Fédération canadienne de la faune, etc.) dans le cadre d'un engagement «à financer pour plus de 1 000 000\$ d'initiatives environnementales partout au Québec».

## «Donnant donnant»

Une publicité de la Fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal nous incitait, en février, à «visiter» une épicerie IGA pour y faire un don de 2\$ à la Fondation, l'association d'une bannière commerciale au financement d'une institution hospitalière se réalisant ainsi selon une formule gagnant gagnant (*win win* en anglais) par l'entremise d'un concours associant les milles Air Miles. Organisée en partenariat avec les supermarchés IGA, la promotion annuelle «Un 2\$ qui va droit au cœur» a permis d'amasser 380 000\$ en 2007 et 767 495\$ en 2008, année où deux campagnes furent menées (les commerces Rona et Jean Coutu s'associant à l'une d'elles).

## Metro donne 50 000\$

Metro souligne annuellement les mérites d'un chef, invité à faire les régales d'une brochette d'invités à un gala gastronomique, le Gala des chefs Metro, visant à constituer une cagnotte à remettre à des œuvres de bienfaisance. Cette année, Metro a ainsi pu remettre 30 000\$ à la Fondation du cancer du sein du Québec, et 20 000\$ à l'Institut de cardiologie de Montréal.

## Metro: + pour Centraide

«C'est grâce aux efforts de nos employés», a déclaré Eric R. La Flèche, président et chef de la direction de Metro, en remettant un chèque de 408 664\$ à Michèle Thibodeau-DeGuire, PDG de Centraide du Grand Montréal, lui annonçant que la campagne de financement dans les divisions et les filiales de Metro avait dépassé son objectif. Une entreprise qui fait encore plus pour Centraide.

## Centraide

Deux mois après la clôture de la campagne annuelle de financement de Centraide du Grand Montréal, les annonces de dons résultant des campagnes en milieu de travail continuent de nous parvenir, dont celle chez Samson Bélair/Deloitte & Touche qui «a atteint des sommets exceptionnels... de plus de 364 246\$», devait préciser Luc Villeneuve, président de Samson Bélair/Deloitte & Touche, lors de la remise officielle du chèque à Michèle Thibodeau-DeGuire, présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal.

## Transport hospitalier

En réaction à la présentation de sujets reconnaissant l'engagement d'entreprises envers des organismes communautaires, Air Canada nous faisait part de son «programme d'investissement communautaire» qui, grâce à la remise de plus de dix millions de milles Aéroplan par ses clients, a permis à des hôpitaux pédiatriques canadiens de recourir au «transport hospitalier permettant à des centaines d'enfants de recevoir des soins médicaux non disponibles dans leur région». L'entreprise se targue par ailleurs de collaborer avec des organismes d'aide à l'enfance comme: le Club des petits déjeuners, Enfants Entraide, la Fondation Starlight, etc.

## Matériathèque

Inauguration en début d'année d'une première matériathèque, à l'école Marguerite-Bourgeoys. D'une valeur de 54 000\$, il s'agit de la première de trois matériathèques en mathématique, science et technologie réalisées «grâce

## 400 000\$ de boules de Noël



PHOTO FOURNIE PAR LA BANQUE NATIONALE

«La campagne de vente de boules de Noël parrainée par Banque Nationale Groupe financier au profit des enfants du Club des petits déjeuners du Québec et Breakfast Clubs of Canada jumelée à un don corporatif a permis d'amasser un total de 400 000\$», annonce un communiqué de presse de la Banque Nationale. Participaient à la remise du chèque symbolique: Kathleen Zicat, première vice-présidente, vente et service-particuliers; Daniel Germain, président fondateur des Clubs des petits déjeuners du Québec; Sylvie Roy, vice-présidente, marketing corporatif et communications.

## Contre le cancer



PHOTO FOURNIE PAR L'INSTITUT DU CANCER DE MONTRÉAL

Le «Concert contre le cancer» a été un succès sur toute la ligne, permettant à l'Institut du cancer de Montréal d'amasser 400 000\$, ce dont se sont réjouis (rangée arrière d'abord): Raymond Garneau, président de l'Institut du cancer de Montréal; André Boulanger, président de Hydro-Québec Distribution et président de la campagne de souscription; D' Jacques Turgeon, directeur du Centre de recherche du CHUM; et devant: D' Anne-Marie Mes-Masson, directrice scientifique de l'Institut du cancer de Montréal, le D' Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux; Maral Tersakian, directrice du développement de l'Institut du cancer de Montréal.

à l'association entre Desjardins Gestion d'actifs et les Y du Québec... Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme innovateur *Adoptons une école* qui permet à des établissements scolaires du primaire, situés dans des quartiers défavorisés, de recevoir une aide financière répondant à leurs besoins. À ce jour, Desjardins Gestion d'actifs a adopté trois écoles du quartier Centre-Sud à Montréal. Après l'ouverture d'un laboratoire informatique à l'école Champlain, la matériathèque est le deuxième projet d'envergure à voir le jour dans le cadre de ce programme unique», précise le communiqué des Y du Québec.

## Sclérose en plaques

La Soirée Opal, tenue le 18 novembre 2008 et rendant hommage aux personnes qui ont soutenu la cause de la Société canadienne de la sclérose en plaques, a rapporté plus de 210 000\$ (403 051\$ en 2006; 315 000\$, en 2004; 285 700\$ en 2003 et 205 000\$ en 2001).

## Moelle épinière

La Fondation pour la recherche sur la moelle épinière (FRÉMÉ) a amassé 82 000\$ avec la tenue, sous la coprésidence d'honneur de l'animateur et journaliste Herby Moreau et du président des Constructions De Royan Jean-Pierre Manseau, de sa soirée-bénéfice annuelle.

## Employés généreux

Le Fonds de Bienfaisance des employés de Bombardier Aéronautique s'est engagé à verser sur trois ans 100 000\$ à Suicide Action Montréal (SAM), soit 10% de l'objectif d'un million de dollars que le SAM espère

amasser. Par ailleurs, les employés et retraités de Telus ont distribué 126 449\$ en dons de bienfaisance à plus d'une centaine d'organismes humanitaires, dont la Société canadienne du cancer, la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants, L'Accueil Bonneau, la Maison des enfants, etc. De plus, grâce à un don de 20 000\$ du comité d'investissement communautaire de Telus Montréal, la Joujouthèque Saint-Michel a pu instaurer des ateliers de jeux et de prévention et de préparation à la rentrée scolaire pour les enfants de moins de six ans. Signalons également que les employés du Groupe CGI, qui organisent depuis six ans une activité dite Défi escaliers (ascension d'une tour de 25 étages), ont décidé d'adopter pour l'avenir la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine comme bénéficiaire de cette activité de bienfaisance qui a permis de remettre 10 000\$ à la fondation hospitalière cette année. Enfin, les 15 employés de Prospection (technologie de l'information) «ont choisi de s'engager dans leur milieu et d'aider les plus démunis (en donnant)... 510\$ au Club des petits déjeuners du Québec. Ce montant est composé de la contribution des employés qui ont voté d'abandonner l'échange de cadeaux de Noël au profit d'un organisme, l'entreprise s'étant engagée à égaler la mise des employés», nous annonçait un courriel en début d'année. De beaux gestes pour contrer la «crise» actuelle.

## Chercheur pour l'Afrique

«Un chercheur en parasitologie de l'Université McGill a reçu une subvention de 100 000 dollars de la Fondation Gates pour aider à établir des programmes de recherche pharmaceutique

gérés localement au Botswana et en Afrique du Sud», nous apprend l'université du centre-ville. Le chercheur en question, le D' Timothy Geary (Institut de parasitologie de McGill), a déclaré: «Des tentatives de la part de philanthropes pour entreprendre des recherches pharmaceutiques en Afrique échouent souvent parce que l'élément crucial, la durabilité, fait défaut. Les dons d'équipements de haute technologie coûteux ne tiennent généralement pas compte des besoins d'entretien à long terme, par exemple.» Or, le programme développé à McGill «remplace l'appareil de dépistage de haute technologie par des souches de levure génétiquement modifiées et par la bactérie *E. coli*.» (source: Université McGill)

## Comédien aviateur en Afrique

Le comédien Jean Deschênes (le curé dans *Lance et compte*) est le nouveau pilote d'Avions sans frontières (ASF) en République démocratique du Congo, «un projet de l'organisme de coopération internationale Terre Sans Frontières (TSF)», annonce l'ONG québécoise.

## Aide humanitaire chirurgicale

Organisé par le comédien Sébastien Delorme (*La Promesse*) au profit de la Mission Sourires d'Afrique, un vélothon a permis de recueillir 62 000\$ pour un projet d'aide humanitaire chirurgicale au Mali. La collecte de fonds devait se poursuivre jusqu'au départ de l'équipe médicale en février 2009, précise le communiqué de presse.